

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Etablissement

Public

d'Aménagement

Universitaire

région

Ile-de-France





# Sommaire

|           |   |
|-----------|---|
| ÉDITORIAL | 5 |
|-----------|---|

|                      |   |
|----------------------|---|
| ÉVÉNEMENTS MARQUANTS | 6 |
|----------------------|---|

|                                                        |   |
|--------------------------------------------------------|---|
| I - DIVERSIFICATION DES PROJETS<br>CONFIÉS À L'EPAURIF | 8 |
|--------------------------------------------------------|---|

## I .1 études

|                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Îlot Buffon-Poliveau                                                       | 10 |
| • Université Paris Descartes : faculté de pharmacie de Paris                 | 12 |
| • Institut Henri Poincaré : Bâtiment Jean Perrin                             | 14 |
| • Valorisation du site de Saint-Cyr-l'école – Institut aérotechnique du CNAM | 16 |
| • Institut Pierre-Gilles de Gennes                                           | 18 |

## I .2 désamiantage

|                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Maison des sciences de l'homme                                                                        | 20 |
| • Université Panthéon-Sorbonne : site Pierre Mendès-France                                              | 22 |
| • Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : site de l'Inalco | 24 |
| • Université Paris-Descartes : faculté de médecine Necker                                               | 26 |

## I .3 réhabilitation / restructuration

|                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - secteur Est                           | 28 |
| • Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - secteur Ouest centre                  | 32 |
| • Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - mise en sécurité des barres de Cassan | 36 |
| • Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - démolition de la barre de Cassan F    | 38 |
| • Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - animalerie                            | 40 |
| • Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - œuvres d'art                          | 42 |
| • Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 : maison de la recherche                      | 44 |
| • Université Paris-Est Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic                           | 46 |
| • Rectorat de Paris : internat de Lourcine                                           | 48 |
| • Université Panthéon Sorbonne : École de droit de Lourcine                          | 50 |
| • Chancellerie des universités de Paris : îlot Champollion                           | 52 |
| • CROUS de Paris : réhabilitation du centre Sarrailh                                 | 54 |

## I .4 construction

|                                                         |    |
|---------------------------------------------------------|----|
| • Campus Condorcet                                      | 56 |
| • Porte de la Chapelle                                  | 58 |
| • Maison des sciences de l'homme Paris Nord             | 60 |
| • Centre technique du livre de l'enseignement supérieur | 62 |
| • Cité internationale universitaire de Paris            | 64 |
| • CROUS de Paris : restaurant universitaire flottant    | 66 |

## I .5 programmation / recherche de solutions d'ensemble

|                                                                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| • Sciences Po de Paris : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraye                                                         | 68 |
| • Relogement de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3                                                                    | 70 |
| • Université Paris-Dauphine                                                                                                 | 72 |
| • Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)                                                         | 74 |
| • Institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) | 76 |
| • Université Paris Nord                                                                                                     | 78 |

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| II - UNE ORGANISATION EN MODE PROJET | 80 |
|--------------------------------------|----|

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Des équipes techniques dédiées pour chaque projet | 82 |
|---------------------------------------------------|----|

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| III - GOUVERNANCE ET ORGANISATION | 84 |
|-----------------------------------|----|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 1 - Le Conseil d'administration | 86 |
|---------------------------------|----|

|                                       |    |
|---------------------------------------|----|
| 2 - L'organigramme de l'établissement | 88 |
|---------------------------------------|----|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 3 - L'équipe de l'établissement | 90 |
|---------------------------------|----|

|                  |    |
|------------------|----|
| 4 - La direction | 92 |
|------------------|----|

|                                                    |    |
|----------------------------------------------------|----|
| IV - INDICATEURS D'ACTIVITÉ -<br>QUELQUES CHIFFRES | 96 |
|----------------------------------------------------|----|

Quatrième année d'exercice, 2014, a été une année charnière pour l'affermissement et la confirmation des savoir-faire de l'Epaurif.

Il est admis de dire qu'à l'âge de quatre ans, on quitte la petite enfance. Et c'est ainsi que l'on peut lire les conclusions du rapport d'audit de la Cour des Comptes qui s'est penché sur le fonctionnement de l'établissement. Acquisition d'une expertise dans la maîtrise d'ouvrage d'opérations immobilières et d'une réelle légitimité technique, reconnaissance par le milieu universitaire de l'Epaurif comme un outil fiable au service de ses grands projets, tous ces points forts sont mis en avant, comme autant d'incitations à aller plus loin.

Notre compétence collective doit encore être consolidée et nos approches complétées et renouvelées.

C'est ainsi que nous avons choisi pour assurer la conduite de l'opération Agro Paris Tech - Inra sur le plateau de Saclay de proposer un groupement avec l'établissement public Paris Saclay et trois bureaux d'études privés. La formule du dialogue compétitif retenue par le maître d'ouvrage, les exigences en termes d'installations techniques, d'environnement et d'entretien ne pouvaient que nous inciter à unir nos expériences pour apporter une réponse plus pertinente.

Apprendre en pratiquant est notre credo et notamment la formule retenue pour définir nos prestations en matière de stratégie d'entretien et de maintenance. Réflexions d'ensemble, sollicitations d'experts extérieurs et mise en œuvre permettent de s'assurer au mieux de la réussite des projets dans le cadre des chantiers menés avec nos partenaires universitaires.

Les partenariats sous de nombreuses formes ont été très tôt une voie d'action privilégiée. En adaptant les périmètres, les objectifs ou les moyens ils se sont révélés efficaces. Le premier conclu avec le CROUS de Paris a montré sa vivacité, sa pertinence et ses axes de collaboration sont en constant renouvellement.

2014 a vu naître dans ce domaine un partenariat d'une nature nouvelle, celui d'une collaboration avec une COMUE. Paris Sciences et Lettres a choisi de s'appuyer sur l'expertise de l'Epaurif pour définir une stratégie immobilière en appui de sa stratégie globale.

La confiance des partenaires pour qui et avec qui nous travaillons est une condition nécessaire à l'ajustement et à l'atteinte de nos objectifs. Elle tire également la qualité des prestations vers le haut et nous aide à donner le maximum de satisfaction à l'ensemble de nos commanditaires.

**François Weil,**  
Recteur de l'académie de Paris,  
Chancelier des universités

**Thierry Duclaux,**  
Directeur général

# Les événements marquants de 2014



## Direction du développement

La direction du développement et de l'immobilier (DDI) a permis à l'EPAURIF d'engager en 2014 plusieurs nouveaux partenariats relatifs à des projets à forts enjeux, parmi lesquels la restructuration de l'hôtel de l'Artillerie pour l'Institut des Sciences Politiques de Paris et la construction du nouveau site d'AgroParisTech et de l'INRA sur le plateau de Saclay. Dans une logique d'enrichissement de l'offre de service proposée aux établissements, cette direction a également initié une collaboration avec la COMUE Paris Sciences Lettres, pour l'élaboration d'un schéma directeur immobilier à l'échelle de la communauté d'universités et d'établissements, et a mené plusieurs études de préfiguration inédites pour l'EPAURIF, comme le projet de Campus International porté par l'Université Paris Seine ou la transformation du site de l'institut aérotechnique du Conservatoire National des Arts et Métiers.

La DDI a poursuivi ses contributions sur des thématiques à portée plus générale, en synergie avec un réseau de partenaires, dont le CROUS de Paris, l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France.

Par ailleurs, un Pôle Expertise Conseil (PEC) a été créé en 2014 au sein de la DDI afin d'offrir aux universités une assistance accrue en matière d'exploitation-maintenance et de gestion patrimoniale. Le PEC gère également l'ingénierie des transferts et les relogements des partenaires universitaires lors des opérations.

## Direction de la construction n°1

La direction de la construction n°1 a continué de montrer une activité soutenue pour le compte de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) tout en travaillant pour d'autres donneurs d'ordre.

A Jussieu, le secteur ouest centre du Gril d'Albert a été livré à l'UPMC en juillet 2014. La première tranche de mise en sécurité des barres de Cassan a été réceptionnée en mai et la rénovation des œuvres d'art du campus s'est achevée à la fin de l'année 2014.

Parallèlement, toujours à Jussieu, un concours d'architecture a permis de désigner l'architecte de la nouvelle animalerie de rongeurs et la programmation des opérations de parachèvement du campus (démolition du bâtiment Cassan F, aménagement des espaces verts) a été lancée.

Enfin, le chantier du secteur Est (74 000 m<sup>2</sup>) est entré dans la phase de préparation de sa livraison, prévue pour l'été 2015.

Outre ses activités sur Jussieu, la direction de la construction n°1 a lancé de nouveaux chantiers :

- La construction du centre technique du livre de l'Enseignement Supérieur à Bussy St Georges (10 000 m<sup>2</sup> - 23,8 M€) ;
- La création de l'Institut Pierre Gilles de Gennes à Paris V (4 500 m<sup>2</sup> - 17 M€).

Surtout l'EPAURIF a accompagné l'EPCS Campus Condorcet pour le dialogue compétitif jusqu'à la production de dossier d'offre finale.

Trois nouvelles opérations ont été entamées :

- La rénovation de la Tour Wogenscky sur le site occupé par la faculté de médecine de Paris V à l'hôpital Necker (22 000 m<sup>2</sup> SHON - budget 52 M€).
- La conduite de l'opération de reconstruction du site d'Agro ParisTech/Institut National de la Recherche Agromique sur le plateau de Saclay en Conception/Réalisation/Exploitation/Maintenance (environ 46 500 m<sup>2</sup> SU).

## Direction de la construction n°2

Très impliquée auparavant sur les missions de désamiantage, de relogement et de transfert sur Jussieu, la direction de la construction n°2 a contribué au long de l'année 2014 à d'autres opérations immobilières pour le compte d'autres établissements d'enseignement supérieur ou de recherche ou de gestion de la vie étudiante.

En 2014, la direction de la construction n°2 a franchi deux étapes majeures : d'une part l'achèvement des travaux de construction de la MSH Paris Nord (36 M€), à Saint Denis, qui constitue la première livraison de bâtiment par l'EPAURIF non liée au campus de Jussieu, et d'autre part l'achèvement du désamiantage de la Maison des Sciences de l'Homme, boulevard Raspail, Paris 6e. Ce site fera l'objet en 2015 d'une rénovation complète, (coût de la réhabilitation 56 M€).

L'année 2014 a également été marquée par les progrès significatifs de deux opérations réalisées pour le compte de l'université Sorbonne Nouvelle, Paris 3 : le démarrage du site rue des Irlandais, Paris 5e, et la désignation de l'Agence de Portzamparc comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du pôle Nation, dans le 12e arrondissement de Paris.

Parmi les autres projets réalisés, la caserne Lourcine dans le 13e arrondissement de Paris, a poursuivi en 2014 sa requalification en campus étudiant avec la livraison dans le bâtiment 4 de 34 chambres d'étudiants supplémentaires et le lancement de la réhabilitation des bâtiments 1 et 2 pour l'accueil de l'École de droit de l'université Panthéon Sorbonne.





## DIVERSIFICATION DES PROJETS CONFIÉS À L'EPAURIF





# 1 Études

## DATES CLÉS

- **2010/2011** : mise au point et signature de conventions confiant à l'EPAURIF la responsabilité d'un programme d'études sur l'îlot Buffon-Poliveau.
- **2010/2013** : études de programmation et analyse détaillée des caractéristiques techniques de l'îlot par le programmiste ARP.
- **2013** : signature d'une convention cadre entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le MNHN et l'EPAURIF.
- **2014** : désignation d'un architecte-urbaniste chargé de la réalisation d'un plan guide de l'îlot : AREP / Michel Desvigne / Jean-Marie Duthilleul / Attitudes Urbaines.

## Îlot Buffon-Poliveau

### 1) Présentation

La perspective d'une opération d'aménagement et de construction sur l'îlot Buffon-Poliveau, envisagée par l'État en 2009 en réponse aux besoins de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 et du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), a été abandonnée en 2013. La complexité des caractéristiques urbaines, patrimoniales, techniques et environnementales de ce site explique cette décision. Les spécificités de l'îlot Buffon-Poliveau ont continué cependant à être étudiées en partenariat par l'EPAURIF et le MNHN.

L'objectif était de définir un scénario d'utilisation des terrains, en cohérence avec les besoins du Muséum, prioritairement liés à la conservation de ses collections scientifiques et à l'amélioration des conditions d'exercice des activités de recherche. Les études préalables achevées ou en cours de réalisation ont contribué en 2014 à la réalisation d'un plan guide d'aménagement de l'îlot Buffon-Poliveau visant à préparer l'avenir en orientant les futurs projets en fonction des différents enjeux immobiliers et scientifiques du Muséum.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables en vue de la valorisation de l'îlot Buffon-Poliveau. Ces études préalables associent l'ensemble des partenaires territoriaux : Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC), Direction Régionale des Affaires Culturelles, Préfecture de Paris, Ville de Paris, APUR, Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur de l'Îlot Buffon-Poliveau et ses abords, etc.

### 3) Programme

L'EPAURIF poursuit actuellement diverses études sur l'îlot Buffon-Poliveau. Ainsi, un diagnostic des équipements techniques et des réseaux du site, appelé à compléter l'audit technique réalisé ces dernières années a été effectué durant l'année 2014. En parallèle à ces études techniques, plusieurs missions de programmation ont été lancées afin de prendre en compte les perspectives de développement du Muséum. Ces dernières devraient être traduites en termes de besoins immobiliers à l'échelle du site de l'îlot Buffon-Poliveau.

Le but était de lancer les premiers travaux de réhabilitation et d'adaptions des locaux dans le cadre de la première phase de la cinématique globale. De plus, l'année 2014 a permis de formaliser le plan guide d'aménagement de l'îlot traduisant spatialement la stratégie du site pour les 20 prochaines années. Notons enfin que l'EPAURIF a également lancé, fin 2014, des études ponctuelles dans le but de lever les différents points durs de l'aménagement (foncier, trame écologique, mixité fonctionnelle, etc.).





## DATES CLÉS

- **2010** : inscription du projet parmi les 4 priorités de la COMUE Sorbonne Paris Cité dans le cadre de l'opération Plan Campus.
- **2010-2012** : élaboration du premier schéma directeur immobilier.
- **2012** : notification de la convention d'études EPAURIF.
- **2013** : arbitrage ministériel sur le budget et le mode de dévolution, puis achèvement de la première partie de la mission d'études de l'EPAURIF – élaboration d'un nouveau schéma directeur.
- **2014** : définition du phasage du projet d'ensemble et approfondissement de la programmation des premières phases de travaux. Validation par l'Etat du lancement opérationnel d'une première phase fin 2014, dédiée à l'aménagement d'un espace de vie étudiante et de restauration en partenariat avec le CROUS de Paris, la création d'un pôle de formation continue et la relocalisation du cœur réseau.

# Université Paris Descartes : faculté de pharmacie de Paris

## 1) Présentation

L'EPAURIF conduit pour l'Université Paris-Descartes les études de préfiguration d'une opération de réhabilitation et de réaménagement de la Faculté de Pharmacie, avenue de l'Observatoire (6e arrondissement de Paris). L'EPAURIF mobilise sur ce projet son expertise en matière de réhabilitation de campus scientifiques en site occupé.

Établissement de référence, la Faculté de Pharmacie, construite en grande partie au XIXe siècle, est aujourd'hui partiellement inadaptée aux usages et aux besoins de ses enseignants, chercheurs, personnels et étudiants.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables au lancement de cette opération dont le pilotage associe l'État et l'Université Paris-Descartes.

## 3) Programme

Réhabilitation et extension en site occupé d'un campus scientifique à forte valeur patrimoniale.

- Nombreuses complexités opérationnelles : hétérogénéité du bâti, diversité des activités, technicité de la programmation, phasage, valeur patrimoniale et intérêt historique, sécurité...
- Mission de l'EPAURIF : réalisation d'études préalables.
- L'opération de réhabilitation, réalisée en maîtrise d'ouvrage publique, répond à de multiples attentes :
  - permettre une réorganisation fonctionnelle et spatiale globale du site ;
  - remédier aux défauts techniques de bâtiments devenus vétustes et défectueux en termes de sécurité, d'accessibilité et de performance énergétique ;
- améliorer significativement les conditions de travail des étudiants, dont le parcours de formation a été récemment réformé ;
- doter la faculté d'un campus moderne et attractif lui permettant de conserver une activité de recherche théorique et appliquée de notoriété internationale ;
- œuvrer, enfin, à la diffusion du savoir scientifique, à la démonstration, à la documentation et à l'accueil du public via la réalisation d'une « cité du médicament » ouverte sur la ville.

## SURFACES DU PROJET

Les bâtiments développent une surface d'environ 34 000 m² SDP, répartie à parts égales entre enseignement, recherche et autres fonctions (bibliothèque, vie étudiante, logistique). Le campus comporte des éléments patrimoniaux spécifiques : musée, jardin botanique et salle des actes. L'opération s'inscrit dans un site de 1,7 ha.





## DATES CLÉS

- **2011** : esquisse d'une préfiguration et octroi par la Ville de Paris à l'UPMC d'une subvention visant à financer des études préopérationnelles.
- **2012** : mise en place du cadre conventionnel (UPMC/Etat/EPAURIF) et lancement d'une étude de faisabilité, de pré-programmation prospective et de diagnostics techniques.
- **2013-2014** : Poursuite des études préalables. Études complémentaires. Finalisation du pré-programme fin 2014

# Institut Henri Poincaré : Bâtiment Jean Perrin

## 1) Présentation

Institution dédiée aux mathématiques et à la physique théorique, l'Institut Henri Poincaré (IHP), fondé en 1928, cumule des activités de recherche, d'accueil, d'organisation d'événements et d'animation de réseaux et d'associations. La libération à court terme du bâtiment Jean Perrin, situé à proximité immédiate de l'IHP, constitue une opportunité d'extension après réhabilitation. L'institut, dirigé par le mathématicien Cédric Villani, est une école interne de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC).

L'opération vise trois objectifs :

- faire bénéficier l'IHP de surfaces supplémentaires lui permettant de développer des activités de recherche et d'animation de réseaux (bureaux, salles de cours et lieux de convivialité) ;
- développer de nouvelles actions de culture scientifique ouvertes au public par la création d'une structure muséale ;
- préserver et mettre en valeur les éléments patrimoniaux du bâtiment Jean Perrin.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'études préalables à la demande de l'UPMC et du rectorat de l'académie de Paris.

## 3) Programme

### Restructuration d'un immeuble chargé d'histoire patrimoniale et scientifique

Projet à vocations multiples : excellence scientifique, diffusion des connaissances, valorisation du patrimoine...

- Missions de l'EPAURIF : réalisation d'études préalables jusqu'au programme technique détaillé inclus, puis, le cas échéant, mandat de maîtrise d'ouvrage.



## SURFACES DU PROJET

L'IHP est implanté sur le campus Pierre et Marie Curie, sur la Montagne Sainte-Geneviève (5e arrondissement de Paris), dans un bâtiment très fonctionnel d'environ 4 200 m<sup>2</sup>, mais dont la capacité s'avère insuffisante au regard des activités proposées. Conçu à la fin des années 1920 sous la supervision directe du physicien Jean Perrin, le bâtiment contigu (2 500 m<sup>2</sup> SDP environ) est doté d'une forte valeur patrimoniale et présente des complexités techniques particulières : un observatoire en R+7, un puits de plusieurs dizaines de mètres et de nombreux locaux atypiques.



## DATES CLÉS

- **2013** : réponse à un appel d'offres
- **2014** : élaboration de l'étude

# Valorisation du site de Saint-Cyr-l'École – Institut aérotechnique du CNAM

## 1) Présentation

Le conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), créé en 1794, dont les missions couvrent les champs de la formation, de la recherche et de la diffusion de la culture scientifique et technique, dans les domaines touchant aux sciences de l'ingénieur, ainsi qu'au management et aux métiers de service. Dans le cadre d'une réflexion sur ses axes de développement, et plus particulièrement sur les perspectives d'évolution de l'école « Sciences industrielles et technologies de l'information » (SITI), l'un des deux piliers du Cnam avec l'école « Management et société » (MS), l'établissement s'interroge sur les vocations actuelles et futures de son implantation à Saint-Cyr-l'Ecole, qui accueille principalement l'Institut aérotechnique (IAT) créé au début du XXème siècle.

Rattaché au Cnam dans les années 30, l'IAT y occupe une place spécifique. La majorité de l'activité du site est tournée vers l'industrie, avec la réalisation de prestations d'essais en souffleries pour les constructeurs (automobiles, aéronautiques, ferroviaires, etc.) Soumis aux évolutions du contexte économique et industriel, le site de Saint-Cyr-l'Ecole, qui a connu plusieurs bouleversements tout au long de son histoire, a besoin aujourd'hui d'une réorientation stratégique et d'une restructuration. Le Cnam a choisi d'aborder cette problématique sous l'angle immobilier, à travers une étude qu'il a confiée à l'EPAURIF. Cette étude doit permettre au maître d'ouvrage « d'apprécier l'opportunité et la faisabilité de la réhabilitation du site du Cnam situé à Saint-Cyr-l'Ecole et d'en définir le périmètre ».

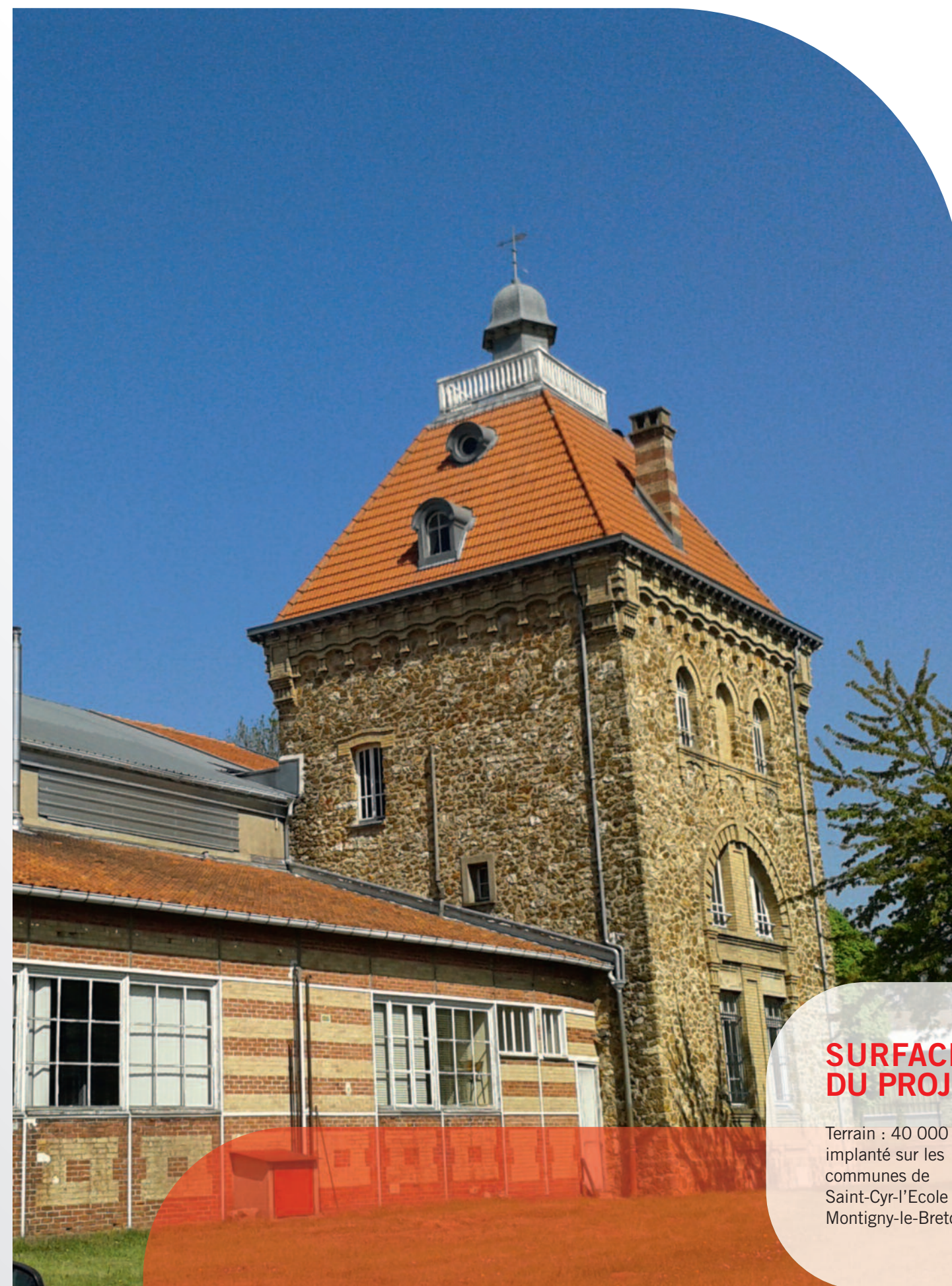
## 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure l'ensemble de la mission d'étude, avec l'appui technique du bureau d'études BeA Ingénierie et de l'architecte de sécurité Anne Monteux.

## 3) Programme

Le contenu de la mission se décompose en deux phases principales :

- Phase 1 : état des lieux, analyse du fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale, analyse technique
- Phase 2 : bilan et élaboration de scénarii.



## SURFACES DU PROJET

Terrain : 40 000 m<sup>2</sup>  
implanté sur les  
communes de  
Saint-Cyr-l'Ecole et de  
Montigny-le-Bretonneux



# Institut Pierre-Gilles de Gennes

## 1) Présentation

La Fondation Pierre-Gilles de Gennes pour la recherche a été créée en 2007 dans l'objectif de favoriser la mise en relation de la recherche académique avec le monde économique. L'Institut Curie, l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris (ESPCI ParisTech), l'École normale supérieure (ENS), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) constituent ses membres fondateurs.

La Fondation Pierre-Gilles de Gennes a développé dans le cadre de ses activités le concept d'une nouvelle entité : l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG). Ce projet aux dimensions scientifiques et immobilières intrinsèquement liées entraîne l'aménagement et l'équipement d'une plateforme technologique innovante (fabrication de « laboratoires sur puces ») offrant des espaces de travail en commun ainsi qu'une pépinière d'entreprises.

## DATES CLÉS

- **2012** : notification du marché de maîtrise d'œuvre et du marché de maîtrise d'ouvrage déléguée à l'EPAURIF.
- **2013** : études et appel d'offres.
- **2014** : lancement des travaux.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

L'ESPCI ParisTech, maître d'ouvrage du projet, a souhaité faire appel à des compétences externes en conduite d'opérations de construction. L'EPAURIF s'est ainsi vu confier, après appel d'offres, un mandat de maîtrise d'ouvrage lui conférant la gestion administrative, technique, juridique et financière du projet pour le compte de l'ESPCI. La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée au groupement D-A Architectes et Grontmij Sechaud et Bossuyt. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Rudo Chantier pour le lot curage et désamiantage et à Rabot Dutilleul pour les travaux de réhabilitation tous corps d'État à l'exception des salles blanches et grises, attribuées à Climascience.

## 3) Programme

L'opération porte sur la création de laboratoires avec, notamment, l'intégration d'un plateau technologique équipé d'une salle blanche et d'une salle grise, d'un incubateur d'entreprises et de locaux annexes : salles de conférence, bureaux...

Le bâtiment doit à cette occasion être mis aux normes de sécurité et d'accessibilité. Le maintien du restaurant du CROUS sur le site constitue un facteur de complexité. Les deux établissements recevant du public devant être parfaitement isolés et autonomes.



## SURFACES DU PROJET

Le centre Albert Châtelet, situé 6-12 rue Jean Calvin (5e arrondissement de Paris), compte 6 000 m<sup>2</sup> SHON dont 4 200 m<sup>2</sup> sont à réhabiliter et 1 800 m<sup>2</sup> sont occupés par un restaurant du CROUS.



# ① 2 Désamiantage

## DATES CLÉS

- **2010** : libération du site
- **2011** : signature d'une convention (État /EPAURIF / FMSH / EHESS). Sélection du maître d'œuvre de l'opération de désamiantage (Egis)
- **2012** : Élaboration de la méthodologie de dépose et de traitement de la façade, chantier test de dépose des façades et conduite d'expertise dans le cadre de la nouvelle réglementation amiante
- **2013** : démarrage du désamiantage, validation du programme de réhabilitation et désignation du maître d'œuvre de l'opération de réhabilitation (mandataire : François Chatillon, BET : Y Ingénierie)
- **2014** : achèvement du désamiantage et dépôt du permis de construire

## Maison des sciences de l'homme

### 1) Présentation

L'opération de désamiantage et de réhabilitation du 54 boulevard Raspail (6e arrondissement de Paris), dit Maison des sciences de l'homme (MSH), fait appel au savoir-faire de l'EPAURIF en matière de désamiantage et de gestion de projets à problématiques variées. Conçu par Marcel Lods à la fin des années 1960, le bâtiment de la MSH

cumule plusieurs contraintes spécifiques : sujétions techniques liées à la présence d'amiante dans un édifice réalisé selon des procédés constructifs atypiques, mise en valeur d'un patrimoine architectural emblématique, aménagement d'un outil immobilier moderne et adapté aux modes de travail contemporains de ses usagers...

### 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction de la construction n°2 de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'État, le rectorat de l'académie de Paris, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS),

la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (FMSH) et l'École pratique des hautes études (EPHE) assurent collégialement le suivi du projet dans le cadre d'une gouvernance partenariale.

### 3) Programme

#### Désamiantage et réhabilitation d'un immeuble emblématique du patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle

- Aménagement dans le strict respect des spécificités historiques du bâtiment de locaux modernes, adaptés aux usages actuels des sciences humaines et sociales.
- Mission de l'EPAURIF : maîtrise d'ouvrage.



## SURFACES DU PROJET

- L'ensemble immobilier développe 17 700 m<sup>2</sup> SHON.
- Il est constitué de deux bâtiments mitoyens : l'un en R+9, le long du boulevard Raspail, l'autre en R+4, rue du Cherche-Midi, tous deux reliés par une passerelle.
- Les bâtiments sont implantés sur une parcelle de 3 600 m<sup>2</sup>.

Les particularités techniques du bâtiment, le contexte réglementaire du projet et l'intérêt économique pour l'État de réutiliser le bâtiment, mettant ainsi un terme à des locations en cours, caractérisent cette opération.

Les points saillants du programme de réhabilitation sont :

- le réaménagement de bureaux et d'espaces de travail permettant l'accueil de 740 postes de travail pour la FMSH, l'EHESS et l'EPHE,

- la création d'espaces de services relevant de la vie quotidienne (restauration) et de l'activité des établissements (centre et espaces de documentation, salles de cours),
- une remise aux normes et aux standards contemporains des équipements techniques,
- une mise en valeur des éléments patrimoniaux caractéristiques de l'œuvre de Marcel Lods.

Une fois réhabilité, le 54 boulevard Raspail fonctionnera en réseau avec le futur campus Condorcet et les autres implantations parisiennes de l'EHESS.



# ① 2 Désamiantage

## DATES CLÉS

- **2011** : signature d'une convention ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche / EPAURIF / Université Panthéon-Sorbonne. Réalisation d'un chantier test de mode opératoire d'intervention d'exploitation courante.
- **2012** : réalisation d'un mode opératoire d'intervention sur matériaux amiantés. Étude de faisabilité de dépoussiérage des plénums. Validation des études. Avenant à la convention pour les études et les travaux de dépoussiérage des plénums.
- **2013** : première phase de travaux (juillet/août). Livraison des cinq derniers niveaux de la Tour C (septembre).
- **2014** : deuxième phase de travaux (juillet/août). Livraison des niveaux 11 à 15.
- **2015** : troisième phase de travaux (juillet/août).

## Université Panthéon-Sorbonne : site Pierre Mendès-France

### 1) Présentation

Le 90 rue de Tolbiac, dit site Pierre Mendès-France de l'université Panthéon-Sorbonne abrite des activités d'enseignement (amphithéâtres, salles de TD) et d'administration. Situé dans le 13e arrondissement de Paris,

il dispose de trois tours achevées en 1973. Il comporte des matériaux contenant de l'amiante et des zones polluées par des résidus amiantés sans danger pour la santé mais gênants pour l'entretien des bâtiments.

### 2) Programme

L'EPAURIF (direction de la construction n°2) est chargé d'un mandat de maîtrise d'ouvrage par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'université Panthéon Sorbonne. Une étude précise de la pollution ambiante et un mode opératoire relatif aux interventions courantes d'exploitation ont été réalisés à la demande de l'université en 2011, année au terme de laquelle un chantier test a été entrepris. Les travaux, proprement dits, ont été phasés sur trois étés consécutifs.

### SURFACES DU PROJET

Le site présente une surface avant travaux de 35 000 m<sup>2</sup> SHON, dont 14 000 m<sup>2</sup> en sous-sol :

- Tour A (8 étages)
- Tour B (15 étages)
- Tour C (22 étages)





## ① 2 Désamiantage

### DATES CLÉS

- **2011** : libération du site par l'INALCO
- **2013** : conclusion d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre l'EPAURIF et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- **2014** : études de désamiantage, obtention du permis de démolir
- **2015** : travaux de désamiantage

## Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : site de l'Inalco

### 1) Présentation

Le terrain des 104-106 quai de Clichy (Hauts-de-Seine), libéré en septembre 2011 par le centre de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), comporte plusieurs bâtiments préfabriqués de type "Pailleron" réalisés au début des années 1980.

Les bâtiments ont fait l'objet de plusieurs intrusions et occupations illégales depuis le déménagement des services de l'INALCO, ayant conduit à des dégradations importantes par incendie.

Les bâtiments sont abondamment amiantés et les locaux, qui présentent un état de délabrement avancé, sont sources de risques et de dangers.

### 2) Programme

Le ministère a confié la maîtrise d'ouvrage de cette opération à l'EPAURIF (direction de la construction n°2) par la convention 2013-11 du 25 novembre 2013 modifiée par avenant du 10 juin 2014.

L'EPAURIF a depuis lors désigné le maître d'œuvre de l'opération et fait procéder, sur proposition de ce dernier, à des analyses complémentaires permettant de parvenir à une connaissance plus fine de la nature des matériaux et de programmer le mode de traitement de ces derniers. Les travaux ont été estimés à 2,5 M€ TTC.



### SURFACES DU PROJET

- Le site présente une surface bâtie d'environ 6 000 m<sup>2</sup> SHON.



# 1 2 Désamiantage

## DATES CLÉS

- **2012** : validation de l'avant-projet définitif pour la réhabilitation par l'université Paris-Descartes.
- **2013** : validation du permis de construire. Validation du projet pour la réhabilitation par l'université Paris-Descartes.
- **2014** : sollicitation de l'EPAURIF pour les missions de conduite d'opération. Début des travaux de curage et désamiantage. Reprise des études de maîtrise d'œuvre sur le volet « réhabilitation ».

## Université Paris-Descartes : faculté de médecine Necker

### 1) Présentation

Le site Necker de la faculté de médecine de l'université Paris-Descartes, construit en 1969, est localisé au 156 rue de Vaugirard (15<sup>e</sup> arrondissement de Paris). Conçu par l'architecte André Wogenscky, l'ensemble est composé d'un immeuble de grande hauteur (IGH) en R+9 reposant sur une « galette » de deux niveaux. Le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> sous-sol accueilleront les entités de recherche (immunologie, génétique humaine, infectiologie, microbiologie, néphrologie) ainsi que les entités administratives et les unités d'enseignement. Le 2<sup>e</sup> sous-sol sera dédié à terme aux locaux techniques et à une animalerie. L'ensemble est inoccupé, ses unités ayant été déménagées le temps des travaux sur le site de l'hôpital Broussais.

L'opération consiste à désamianter le bâtiment et à le réhabiliter entièrement. L'opération sera conduite en site inoccupé. L'utilisation abondante d'amiante lors de la construction présente un risque sanitaire important. L'ensemble des circulations verticales et horizontales ne respecte ni les règles de sécurité incendie (IGH), ni les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'enveloppe du bâtiment provoque d'importantes déperditions énergétiques. Enfin, l'organisation fonctionnelle ne correspond plus aux besoins des utilisateurs et doit être revue en conséquence. Le projet prévoit de préserver l'identité architecturale et les œuvres patrimoniales telles qu'elles ont été conçues initialement par André Wogenscky et sa femme Marta Pan.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

#### Mission de l'EPAURIF : conduite d'opération

Curage et désamiantage

- Maîtrise d'ouvrage : université Paris-Descartes.
- Conducteur d'opération EPAURIF : Direction de la construction 1.
- Programmiste : ELIX.
- Groupement de maîtrise d'œuvre : Henn Architekten (mandataire), Patriarche&Co, Omega Alliance, Y Ingénierie.
- Groupement d'entreprises de réhabilitation : Sobaten (mandataire), Poulingue, Clemançon, IdF Démolition.

Réhabilitation et mise aux normes

- Maîtrise d'ouvrage : université Paris Descartes.
- Mandataire EPAURIF : Direction de la construction 1.
- Programmiste : ELIX.
- Groupement de maîtrise d'œuvre : Henn Architekten (mandataire), Patriarche&Co, Omega Alliance, Y Ingénierie, Vanguard.



## SURFACES DU PROJET

- 23 000 m<sup>2</sup> SHON.

## CHIFFRES CLÉS

- Enveloppe globale de l'opération : 52 M€.

### 3) Programme

Curage et désamiantage

- Traitement du bâtiment jusqu'à la structure de base.

Réhabilitation et mise aux normes

- Mise en sécurité incendie globale du site.
- Aménagement du site : création de laboratoires modulaires, de plateaux scientifiques communs (mutualisation des espaces

techniques) et de zones d'enseignement. Création d'espaces dédiés à la recherche. Réaménagement de la cafétéria.

- Aménagement d'une animalerie en sous-sol.
- Mise à niveau de tous les aspects techniques : ventilation, chauffage, climatisation, courants faibles et forts, plomberie...
- Respect du principe architectural initial.



①

## 3 Réhabilitation / restructuration

Université Pierre  
et Marie Curie :  
Jussieu - secteur Est





# 3

## Réhabilitation / restructuration

### DATES CLÉS

- **2008** : validation de la programmation.
- **2009** : notification du marché de maîtrise d'œuvre (Architecture studio-SETEC).
- **2011** : achèvement du désamiantage. Validation du projet. Attribution des marchés de travaux (Groupe Vinci).
- **2012** : achèvement de la protection au feu et commencement des travaux.
- **2013** : poursuite des travaux de rénovation. Validation des témoins et des prototypes par l'UPMC.
- **2014** : livraison du secteur 1 au 4<sup>ème</sup> trimestre.

### Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - secteur Est

#### 1) Présentation

La réhabilitation du secteur Est du campus de Jussieu, dernière partie de l'ensemble immobilier dit « gril d'Albert » à être restructurée après son désamiantage, constitue à ce jour la plus importante opération de travaux réalisée sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF.

L'établissement y aménage près de 69 000 m<sup>2</sup> de locaux de recherche et d'enseignement modernes, dédiés notamment aux sciences expérimentales, et dote le campus de nouveaux grands équipements parmi lesquels un auditoire de 500 places, des bibliothèques, des amphithéâtres pédagogiques.

#### 2) Organisation, ressources et intervenants

L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'université Pierre et Marie Curie (UPMC), futur utilisateur, est étroitement associée au pilotage et au suivi de l'opération. Ce partenariat entre les deux établissements permet d'ajuster le déroulement de l'opération aux attentes et de gérer les interfaces de l'environnement du chantier. La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par l'agence Architecture Studio et le chantier a été confié au groupe Vinci, sous mandat CBC.

#### 3) Programme

#### Restructuration lourde, après désamiantage, d'un campus scientifique de notoriété mondiale

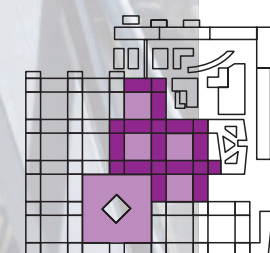
Intervention en site occupé, programmation spécifique, respect de l'œuvre architecturale existante... : ce programme de restructuration lourde, après désamiantage, présente de nombreuses complexités opérationnelles.

La restructuration du secteur Est permettra à l'UPMC de regrouper l'ensemble de ses activités de chimie et de biologie dans des laboratoires rénovés.

Le campus sera équipé d'une bibliothèque, d'un amphithéâtre et de locaux scientifiques et techniques spécifiques : chambre sourde, salles blanches, nanosciences...

Missions de l'EPAURIF :

- maîtrise d'ouvrage de l'opération de travaux,
- multiples prestations connexes : gestion des transferts de personnes et de matériels, coordination des chantiers sur le campus, signalétique, restauration d'œuvres d'art, communication de projet...



### SURFACES DU PROJET

12 barres, 7 rotondes et 4 patios du gril d'Albert : la surface du secteur Est du campus de Jussieu programmée à l'issue des travaux est de 69 000 m<sup>2</sup> SHON (45 000 m<sup>2</sup> utiles).







# Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - secteur Ouest centre





# ① 3 Réhabilitation / restructuration

## DATES CLÉS

- **2002** : approbation de la programmation.
- **2005** : approbation de l'avant-projet général.
- **2008** : élaboration d'un nouveau programme d'aménagement.
- **2010** : approbation des nouvelles études de maîtrise d'œuvre.
- **2012** : recrutement d'une entreprise générale de travaux chargée de la réhabilitation. Notification du marché de travaux et ordre de service de démarrage (Bouygues Construction).
- **2013** : poursuite des travaux de rénovation.
- **11 juillet 2014** : remise de l'ouvrage à l'UPMC.

## Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - secteur Ouest centre

### 1) Présentation

Conduite sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF, la restructuration du secteur Ouest du campus de Jussieu, qui accueille des activités d'enseignement, de recherche et de vie étudiante, a été programmée en deux temps. Les secteurs dits Ouest nord et sud ont été réhabilités et rendus à l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) en mai 2010.

Les travaux du secteur Ouest centre ont commencé en 2012 et ont été achevés en 2014. Le secteur Ouest témoigne de la volonté de l'université d'ouvrir son campus sur la ville et de favoriser l'accueil et les échanges.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction de la construction n° 1 de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'université Pierre et Marie Curie (UPMC) est étroitement associée au pilotage et au suivi de l'opération. Ce partenariat entre les deux établissements permet d'ajuster le déroulement de l'opération aux attentes et de gérer les interfaces de l'environnement du chantier. La maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée, après concours, au groupement de l'agence Reichen & Robert et associés et du BET Grontmij et les travaux ont été confiés après appel d'offres européen, au groupe Bouygues.

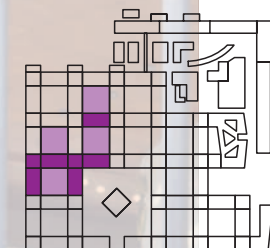
### 3) Programme

## Restructuration lourde, après désamiantage, d'un campus scientifique de notoriété mondiale

Intervention en site occupé, programmation spécifique, respect de l'œuvre architecturale existante... : ce programme de restructuration lourde, après désamiantage, présente de nombreuses complexités opérationnelles.

Missions de l'EPAURIF :

- maîtrise d'ouvrage de l'opération de travaux,
- multiples prestations connexes : gestion des transferts de personnes et de matériels, coordination des chantiers sur le campus, signalétique, restauration d'œuvres d'art, communication de projet...



## SURFACES DU PROJET

5 barres, 2 rotondes et 4 patios du « gril d'Albert » : la surface utile programmée est de 31 000 m².



# ① 3 Réhabilitation / restructuration

## DATES CLÉS

PROGRAMMATION DE LA RÉHABILITATION DES BARRES DE CASSAN A, B, C

- **2010** : démarrage de la programmation.
- **2011** : approbation de la pré-programmation
- **2012** : validation du programme technique détaillé par l'université Pierre et Marie Curie.

MISE EN SÉCURITÉ

- **2012** : début des travaux de sécurité incendie dans les bâtiments A, B, C et F.
- **2013** : livraison des travaux extérieurs. Poursuite du chantier de réaménagement intérieur.
- **19 mai 2013** : réception des travaux.

## Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - mise en sécurité des barres de Cassan

### 1) Présentation

Les barres de Cassan ont été édifiées par l'architecte Urbain Cassan entre 1958 et 1961 :

- l'une est à l'aplomb du quai Saint-Bernard : bâtiments A-B-C,
- l'autre est parallèle à la rue Cuvier : bâtiment F,

Elles représentent une surface totale de 65 000 m<sup>2</sup> SHON.

Une première campagne de travaux, initialement conçue dans l'optique de la réhabilitation des bâtiments A-B-C, a été définie en vue d'augmenter de manière significative le niveau général de sécurité. Il conviendra, au regard de la décision à venir sur l'évolution des barres de Cassan, d'envisager une deuxième campagne de travaux.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

Mise en sécurité incendie des bâtiments A,B,C, F :

- Ressources internes EPAURIF : Direction de la construction 1.
- Maîtrise d'œuvre, Marc GILBERT, KUBIK Architecture.
- Sudéquip, BET TCE.
- Cabinet FT, OPC.
- Entreprise : BTNR

### 3) Programme

- Réalisation de la première campagne de travaux prévus dans les schémas directeurs de sécurité incendie des barres de Cassan A, B, C et F.



## SURFACES DU PROJET

- Surfaces : 65 500 m<sup>2</sup> SHON.
- Effectifs : 4 500 chercheurs enseignants et étudiants.

## BUDGET

- 10,2 M€



## DATES CLÉS

- **2013** : désignation d'un AMO (bureau d'études BURGEAP) pour étudier les conditions générales de la démolition du bâtiment.
- **2014** : Production de l'étude de programmation.

# Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - démolition de la barre de Cassan F

## 1) Présentation

La barre de Cassan F, est parallèle à la rue Cuvier. Contrairement aux autres barres de Cassan, construites en béton armé, le bâtiment F comprend une ossature mixte (charpente métallique et béton armé). Le projet porte sur la démolition de l'ouvrage, une fois que les équipes de

chimistes qui l'occupaient auront migré vers le secteur Est rénové.

Les dimensions approximatives du bâtiment F sont :

- Longueur : 150 m
- Largeur : 19 m (partie courante)
- Hauteur : 34 m

## 2) Organisation, ressources et intervenants

Maître d'ouvrage : EPAURIF  
Assistant de Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude des conditions préalables à la démolition : BURGEAP.

## 3) Programme

### Démolition de la barre du bâtiment F

- Curage et désamiantage du bâtiment
- Opérations annexes, reconstruction de la halte-garderie et du restaurant universitaire

## SURFACES DU PROJET

Le bâtiment F a une surface de 25 000 m² SHON environ répartie de manière égale sur 9 niveaux (R+8) dont un rez-de-chaussée sur 2 hauteurs.





# 1 3 Réhabilitation / restructuration

## CHIFFRES CLÉS

Budget de l'opération :

- 9 M€ toutes dépenses confondues.

## DATES CLÉS

- **2013 :** adaptation du programme. Lancement d'un concours d'architecture.
- **2014 :** démarrage des études de conception et notification du marché de maîtrise d'œuvre

# Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - animalerie

## 1) Présentation

La décision prise en 2011 de reloger l'animalerie de rongeurs de l'université Pierre et Marie Curie (UPMC) répond à plusieurs objectifs dont le principal est de régler les questions de sécurité incendie liées à la présence de locaux en terrasse des barres de Cassan. L'animalerie de rongeurs occupe en effet 450 m² utiles au 8e étage des

3 barres A, B et C, à une hauteur de plancher bas supérieure à 28 mètres. Cette opération, qui participe au regroupement des animaleries en vue de la création du futur Centre d'exploration fonctionnelle, a été relancée par un concours d'architecture classique au terme d'une première procédure infructueuse en conception réalisation.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par l'EPAURIF dans le cadre de la convention sur l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu. Le programme a été établi par la société Grossmann Perrin Noé. La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement de l'agence d'architecture TRANSFORM et du bureau d'études OTE Ingénierie.

## 3) Programme

Le programme concerne l'ensemble des animaleries de rongeurs, situé actuellement au 8<sup>e</sup> étage, ainsi que les plateformes de phénotypage. Le projet architectural présente un enjeu fort, puisque la future animalerie viendra fermer à l'ouest le futur jardin carré de l'UPMC.



## SURFACES DU PROJET

Le programme porte sur une surface de 900 m² utiles comprenant une zone d'élevage (700 m² utiles et 4 500 cages) et des zones d'expérimentation (200 m² utiles) directement liées à l'animalerie.





## DATES CLÉS

Œuvre de Victor Vasarely :

- **2011** : achèvement des travaux de reconstruction.

Œuvre d'Alexander Calder :

- **2013** : fin de la restauration. Exposition dans les jardins de la Fondation de Coubertin.

Œuvre de Jean Arp :

- **2003** : réalisation d'une nouvelle édition originale.
- **2007** : destruction de la première édition originale.
- **2008** : implantation provisoire sur le Campus de Jussieu.
- **2013** : implantation définitive (escalier patio 14-25).

Œuvre de Léon Gischia :

- **2011/2012** : études de maîtrise d'œuvre.
- **2013** : notification du marché de travaux.
- **2014** : repose sur site de janvier à juin.

Œuvre de François Stahly :

- **2009** : notification du marché de travaux (démontage / restauration et stockage / remontage).
- **2014** : remontage sur site d'avril à juin.

Œuvre de Jacques Lagrange :

- **2014** : reconstruction selon calendriers de travaux des secteurs Ouest Nord & Sud (achevé), Ouest Centre (en cours - livraison juin 2014) et secteur 1, (livraison fin 2014).

# Université Pierre et Marie Curie : Jussieu - œuvres d'art

## 1) Présentation

L'université Pierre et Marie Curie (UPMC) est dotée de nombreuses œuvres d'art, issues du « 1 % artistique », représentatives de la période 1960-1970 au cours de laquelle a été construite la Faculté des sciences de Paris. L'EPAURIF, maître d'ouvrage de la réhabilitation du campus de Jussieu, n'est réglementairement pas soumis à l'obligation de décoration des constructions publiques dans les zones à réhabiliter, ces dernières ne changeant ni de destination, ni d'usage, ni d'affectation administrative. Le choix a cependant été fait, dès l'origine de l'opération, d'intégrer et de valoriser les œuvres d'art existantes. Cette mise en valeur artistique est entreprise en collaboration étroite avec les ayant-droit de chaque artiste.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** EPAURIF

**Rénovation Alexander Calder :**

- MOE : Denis Chalard
- Entreprise : Fondation de Coubertin

**Rénovation Léon Gischia :**

- MOE : La Gare Architectes – Socra – Cécile Charpentier
- Entreprise : CBC

**Rénovation François Stahly :**

- MOE : Reichen & Robert
- Entreprise : Aïnu

**Rénovation André Beaudin :**

- MOE : Architecture Studio
- Entreprise : groupe Vinci

**Rénovation Jacques Lagrange :**

- MOE : Architecture Studio et Reichen & Robert
- Entreprises : groupe Vinci / Bouygues Construction

## 3) Programme

Les partis pris d'intervention ont été arrêtés en fonction de l'état de dégradation des œuvres concernées ou la nécessité de leur déplacement dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments

du gril d'Albert. La mise en lumière des œuvres restaurées a par ailleurs fait l'objet d'une réflexion approfondie. Les œuvres de Jean Arp (Le petit Théâtre) et de Victor Vasarely (Paralum) ont

ainsi été reconstruites à l'identique avant d'être réimplantées dans les secteurs rénovés. De même, l'œuvre de Jacques Lagrange (Dallage décoratif) et celle d'André Beaudin (l'Arc-en-ciel) ont été

intégralement reconstituées. Les restaurations des œuvres d'Alexander Calder (les Cinq Ailes), de Léon Gischia (Fresques) et de François Stahly (le Labyrinthe) ont été confiées

à des entreprises spécialisées. L'œuvre de Roger Chapelain-Midy (Jardin d'agrément), dont la démolition a été imposée par le projet de réhabilitation du secteur Est, sera reconstruite au sein du Campus.



Le Labyrinthe de François Stahly

## SURFACES DU PROJET

Jean Arp :

- Sculpture en acier de 5 x 2.8 x 0.35 m d'envergure.

André Beaudin :

- Mosaïques d'une surface d'environ 1 000 m².

Alexander Calder :

- Sculpture en acier d'environ 5 x 8 x 6 m d'envergure.

Léon Gischia :

- 2 x 1 110 plaques de lave de 50 x 50 cm, soit 555 m².

Jacques Lagrange :

- 24 000 m² environ de pierre naturelle.

François Stahly :

- Plus de 1 200 pièces de bois.

Victor Vasarely :

- Plénum de 640 m² (32 x 20 m) constitué de 286 rangs de lame en aluminium laqué au four.



## Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 : maison de la recherche

### 1) Présentation

La Maison de la recherche, située 4 rue des Irlandais (5<sup>e</sup> arrondissement de Paris), est appelée à regrouper l'ensemble des équipes de recherche de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 pour améliorer leurs conditions de travail.

Les locaux des écoles doctorales et des unités de recherche doivent être aménagés à proximité des services déjà installés sur le site : doctorants, bureau du conseil scientifique, espaces de recherche.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ont confié à l'EPAURIF (direction de la construction n°2) un mandat de maîtrise d'ouvrage pour conduire à bien cette opération. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Aedificare.

### 3) Programme

#### Réhabilitation et extension d'un espace d'accueil et de travail pour les chercheurs

L'opération consiste en une réhabilitation légère, respectueuse des bâtiments existants du site et de son environnement urbain et architectural.

Les travaux qui devront être conduits dans un cadre précis :

- respect des contraintes environnementales avec, notamment, l'application de la charte « Chantier propre »,
- gestion des déchets de chantier,
- réduction des nuisances, pollutions et consommations d'énergie primaire.

Mission de l'EPAURIF : mandat de maîtrise d'ouvrage.



### SURFACES DU PROJET

Le site comprend plusieurs corps de bâtiment dont une ancienne maison particulière qui a fait l'objet d'une rénovation récente. Les autres parties sont constituées de bâtiments hétérogènes à structure bois et métal, à destination initiale d'entrepôts et d'usine. L'ensemble s'organise autour d'une petite cour et offre une surface SHON de 2 000 m<sup>2</sup> environ. Ces bâtiments présentent un état de vétusté avancé.

### DATES CLÉS

- **2011/2012** : études de programmation. Recrutement d'un maître d'œuvre.
- **2013** : études de maîtrise d'œuvre de rénovation du site. Sélection d'une entreprise pour les opérations de curage / désamiantage.
- **2014** : démarrage des travaux
- **2015** : livraison du bâtiment.



# Université Paris-Est Marne-la-Vallée : bâtiment Copernic

## 1) Présentation

Le bâtiment Copernic, construit en 1988 au cœur de la Cité Descartes à Champs sur Marne (Seine-et-Marne), a été racheté par l'État dans la perspective d'accompagner l'expansion de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEMLV).

Ce site accueille aujourd'hui des activités de formation et de recherches, en mathématiques et sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) notamment.

Les installations techniques du bâtiment, vétustes et peu performantes, et la dégradation progressive de son enveloppe extérieure en verre rendent nécessaire une rénovation lourde pour améliorer sensiblement la qualité d'usage du bâtiment et ses performances d'exploitation.

Le projet, qui bénéficie d'un soutien de l'État au titre du programme des « campus prometteurs », a vocation à être réalisé en partenariat public-privé.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'université Paris-Est Marne-La-Vallée. L'EPAURIF (directions du développement et de l'immobilier et de la construction) intervient en qualité de conducteur d'opération.

## 3) Programme

- Réhabilitation de 25 000 m<sup>2</sup> environ de surface de plancher.
- Rénovation des installations techniques vétustes (sources et réseaux).
- Traitement de l'isolation thermique et étanchéité du clos-couvert avec désamiantage.
- Aménagements intérieurs et extérieurs, potentiellement assortis de reconfigurations fonctionnelles adaptées aux besoins de l'université au sein de la Cité Descartes.

## DATES CLÉS

- **2009** : décision de financement du projet par l'État.
- **2010** : transfert de la gestion du projet du PRES université Paris-Est à l'UPEMLV.
- **2010/2012** : études préalables.
- **2013** : études complémentaires (programmation, diagnostics). Signature de la convention d'intervention de l'EPAURIF.
- **2014** : contrôles administratifs (procédures d'expertise, d'évaluation préalable, d'examen de la soutenabilité budgétaire). Lancement de la consultation en vue de l'attribution du contrat de partenariat public-privé.



**SURFACE  
DU PROJET**  
25 000 m<sup>2</sup>.



## Rectorat de Paris : internat de Lourcine

### 1) Présentation

Située 37 boulevard de Port-Royal (13e arrondissement de Paris), la caserne Lourcine occupe une emprise foncière d'environ 1,2 ha et comporte quatre bâtiments, dont deux datant du XIXe siècle et deux contemporains, organisés autour d'une cour centrale.

Le bâtiment 4, qui borde le boulevard de Port-Royal, a été transféré au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche en septembre 2010 afin d'y réaliser l'installation d'un internat pour élèves de classes préparatoires.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

Le rectorat de l'académie de Paris, maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement de l'internat dans le bâtiment 4, a confié à l'EPAURIF (direction de la construction n°2) un mandat de maîtrise d'ouvrage.

### 3) Programme

Le projet prévoit la création d'une résidence étudiante de plus de 300 chambres et s'inscrit dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.

La restructuration du bâtiment 4 vise à créer 312 nouveaux logements destinés aux étudiants de classes préparatoires. Des locaux pédagogiques et espaces de vie étudiante (centre de ressources, salles d'étude, salle de sport) sont programmés, de même que des locaux supports et des logements de fonction. L'opération prévoit également la mise aux normes du bâtiment en matière de sécurité et d'accessibilité. Une première phase portant sur 138 chambres, réalisée dans le délai contraint de 6 mois de travaux, a été livrée et mise en service à la rentrée scolaire de

2012. Le projet est financé par le programme d'investissements d'avenir, au titre de l'action portée par l'agence nationale pour la rénovation urbaine. L'internat est géré conjointement par le lycée d'État Jean Zay et le CROUS de Paris.



#### DATES CLÉS

- **2010** : signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine.
- **2011** : études préalables. Accord de l'ANRU pour financer la première phase. Recrutement d'un maître d'œuvre (Lacagne & Stafie Architectes).
- **2012** : libération du bâtiment et démarrage des travaux. Livraison de 138 chambres.
- **2014** : livraison de 34 chambres.
- **2015** : livraison de 140 chambres.

#### SURFACES DU PROJET

- 8 800 m<sup>2</sup> pour le bâtiment 4.



# ① 3 Réhabilitation / restructuration

## DATES CLÉS

- **2010** : signature du protocole d'accord relatif au changement d'affectation de la caserne Lourcine.
- **2011** : mise en place du cadre conventionnel entre l'université, le PRES, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF. Études préalables.
- **2012/2013** : études de programmation (bureau d'études Artelia).
- **2014** : fin des études préalables et lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.
- **2015** : études de conception.
- **2016/2017** : travaux.

## Université Panthéon Sorbonne : École de droit de Lourcine

### 1) Présentation

Afin de compléter le projet de création d'un internat dans le bâtiment 4 de la caserne Lourcine, les bâtiments 1 et 2, bordant la rue, et une partie des sous-

sols du bâtiment 3, sont destinés à accueillir l'école de droit de l'université Panthéon Sorbonne (locaux d'enseignement, bibliothèque et locaux tertiaires).

### 2) Organisation, ressources et intervenants

Le projet des bâtiments 1 et 2 est porté par la communauté d'universités et d'établissements « Hautes études – Sorbonne – Arts et Métiers » (heSam) et par l'université Panthéon-Sorbonne dans le cadre de l'opération Campus. En accord avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, ces entités ont délégué à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage de l'opération (directions du développement et de l'immobilier et de la construction n°2).

### 3) Programme

Le site sera utilisé par les entités de formation et de recherche de l'université Panthéon-Sorbonne dans le domaine du droit.

Grandes orientations relatives aux bâtiments 1 et 2 :

- création de plusieurs dizaines de salles d'enseignement et de bureaux,
- installation d'une bibliothèque universitaire de 2 000 m²,
- restructuration du parking souterrain situé en cœur d'îlot pour y créer un amphithéâtre,
- remise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments.



## SURFACES DU PROJET

- 9 700 m² SDP pour les bâtiments 1 et 2, surface susceptible d'être portée à 12 000 m² SDP par les travaux



## Chancellerie des universités de Paris : îlot Champollion

### 1) Présentation

L'EPAURIF assiste la Chancellerie des universités de Paris, établissement public gestionnaire du patrimoine commun et indivis des universités parisiennes, dans la conduite d'un projet de

restructuration de l'îlot Champollion situé à proximité immédiate de la Sorbonne. Cet îlot a vocation à devenir un lieu de vie étudiante et d'accueil d'enseignants-chercheurs.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

La Chancellerie des universités est maître d'ouvrage de l'ensemble au terme de conventions conclues avec l'université Paris-Sorbonne (Paris 4) et le Crous de Paris. L'EPAURIF (direction de la construction n°2) est chargé d'une mission de mandat de maîtrise d'ouvrage depuis décembre 2014.

### 3) Programme

#### Restructuration d'un site vétuste et contraint

L'opération consiste à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants et des chercheurs du quartier latin.

L'opération vise plusieurs objectifs :

##### PARCELLE DU 15 RUE CHAMPOLLION

- rénovation de 18 logements vétustes inoccupés, destinés à l'hébergement temporaire d'enseignants-chercheurs, ainsi que celui du gardien de l'université Paris Sorbonne,
- création d'un ascenseur.

##### PARCELLE DU 18 RUE CHAMPOLLION

- rationalisation des fonctions administratives,
- mise en conformité des équipements techniques,
- amélioration de l'accueil des étudiants : insertion professionnelle, sport et vie culturelle, associations,
- création d'une cafétéria gérée par le CROUS.

Des travaux de remise aux normes de sécurité et d'accessibilité seront également réalisés.

#### DATES CLÉS

- **2011/2012** : consultation en vue de la passation d'un marché négocié de maîtrise d'œuvre. Choix du maître d'œuvre.
- **2013** : réalisation de l'ensemble des études de conception. Dépôt du permis de construire.
- **2014** : annulation du marché de maîtrise d'œuvre et redémarrage de l'opération
- **2015** : nouvelle désignation du maître d'œuvre et études de conception.

#### SURFACES DU PROJET

- Parcelle du 15 rue Champollion (Chancellerie des universités) : 1 422 m<sup>2</sup> surface dans œuvre (SDO).
- Parcelles des 18 et 18 bis rue de la Sorbonne (université Paris Sorbonne, CROUS) : 1 776 m<sup>2</sup> SDO.





## CROUS de Paris : réhabilitation du centre Sarrailh

### 1) Présentation

Le CROUS de Paris est un établissement public sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, institué par la loi du 16 avril 1955 relative aux œuvres

sociales en faveur des étudiants. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie quotidienne et de travail des quelque 300 000 étudiants de l'académie de Paris.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

Le CROUS de Paris et l'EPAURIF ont conclu deux partenariats de travail en 2012 dont l'un porte sur les études préalables à la réhabilitation du centre Sarrailh. Ces études sont menées par l'EPAURIF, direction du développement et de l'immobilier, et financées par l'État.

Par ailleurs, une convention-cadre a été signée en 2013 entre le CROUS et l'EPAURIF inscrivant le principe d'une collaboration dans la durée.

### 3) Programme

Le CROUS attache un intérêt tout particulier à l'engagement d'une opération de réhabilitation du centre Sarrailh, lieu d'accueil et de vie étudiante unique dans la capitale. Le 39 avenue Georges Bernanos (5<sup>e</sup> arrondissement de Paris) est en effet une adresse très fréquentée en raison de sa capacité d'accueil et de la diversité des services qu'il propose : près de 200 logements, plusieurs restaurants universitaires, des services administratifs dédiés aux étudiants, un centre sportif universitaire et les bureaux du CROUS.

La réhabilitation de ce centre poursuit plusieurs objectifs :

- remettre le bâtiment aux normes et aux standards actuels de sécurité, d'accessibilité, de conditions d'exploitation et de performance énergétique,
- poursuivre les interventions déjà engagées (centre sportif et espaces de restauration),
- conférer au bâtiment et à ses abords une attractivité urbaine à la hauteur du niveau de service rendu,
- améliorer les conditions d'accueil des étudiants et de travail des personnels.

## DATES CLÉS

- **2011/2012** : identification par le CROUS de projets susceptibles d'être mis en œuvre au titre de l'opération Campus. Signature d'une convention tripartite entre le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CROUS et l'EPAURIF conférant à l'établissement la conduite d'études préalables à la rénovation du centre Sarrailh.
- **2013** : finalisation des études de préfiguration technique, juridique et financière de l'opération.
- **2014** : études de programmation détaillée et de connaissance approfondie du site.
- **2015** : diagnostics et études complémentaires divers, élaboration du dossier d'expertise.

## SURFACES DU PROJET

Construit au début des années 1960 sur une parcelle d'environ 4 000 m<sup>2</sup>, le centre Sarrailh constitue un ensemble immobilier de 21 000 m<sup>2</sup> SHON sur 16 niveaux (R+9 et sous-sols).





# ④ Construction

## DATES CLÉS

- **2011** : mise en place du cadre conventionnel entre les différents acteurs du projet. Elaboration et validation du programme général de l'opération.
- **2012** : expertise du projet par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et évaluation préalable par la Mission d'appui aux partenariats public-privé (MAPPP). Avis favorables. Dépôt du dossier de déclaration d'utilité publique. Publication de l'avis d'appel public à concurrence (AAPC) relatif au contrat de partenariat public-privé portant sur 50 000 m<sup>2</sup> SHON.
- **2013** : 1<sup>er</sup> tour de dialogue compétitif.
- **2014** : 2<sup>ème</sup> tour de dialogue compétitif ; remise du Dossier d'Offre Finale.

## Campus Condorcet

### 1) Présentation

Le projet du campus Condorcet vise à créer un pôle d'envergure internationale en sciences humaines et sociales au travers du rapprochement de dix écoles et universités sur un même site. Implanté de part et d'autre du périphérique et résolument ouvert sur la ville, le campus Condorcet s'inscrit dans un

territoire en pleine mutation. Il s'insère à Aubervilliers, au pied de la nouvelle station de métro Front Populaire et à proximité du quartier Pleyel (cluster de la création du Grand Paris), et Porte de la Chapelle, dans le secteur de Paris Nord-Est.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

Le pilotage du projet est assuré par l'établissement public de coopération scientifique (EPCS) du campus Condorcet, créé en 2012 en relais de la fondation de coopération scientifique, porteuse du projet depuis 2009. L'EPCS et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ont chargé en 2011 l'EPAURIF d'une mission de conduite d'opération. L'établissement public

apporte son appui technique, juridique et financière en matière d'études (pilotage et suivi) et de conduite de la procédure de partenariat public-privé. Les interventions foncières (négociations et déclaration d'utilité publique) sur le site d'Aubervilliers sont menées par l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), établissement public d'aménagement de l'État.

### 3) Programme

#### Aménagement et construction d'un nouveau campus de 180 000 m<sup>2</sup> dédié aux sciences humaines et sociales

- Réalisation de plusieurs projets immobiliers dans le cadre cohérent d'un projet urbain d'ensemble.
- Missions de l'EPAURIF : conduite d'opérations auprès de l'EPCS campus Condorcet relatives au pilotage d'un partenariat public-privé et à la réalisation du projet du campus Condorcet à Paris et Aubervilliers.



### SURFACES DU PROJET

Le campus Condorcet bénéficie d'une dotation non consommable de 450 M€ dans le cadre de l'Opération campus et reçoit le soutien des collectivités territoriales dont plusieurs se sont engagées financièrement.

La Région d'Île-de-France est le financeur et maître d'ouvrage du Grand équipement documentaire (24 000 m<sup>2</sup> SHON) pour 110 M€ et d'un bâtiment de recherche à destination de l'EHESS (9 200 m<sup>2</sup> SHON) pour 40 M€.

Le campus Condorcet (Porte de la Chapelle), destiné aux étudiants de licence et de master professionnel de l'université Panthéon-Sorbonne, développe une surface de 20 000 m<sup>2</sup> financée à parts égales par l'État, la Région d'Île-de-France et la Ville de Paris.

Le campus accueillera à terme à Aubervilliers 15 000 chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels et étudiants de master de plusieurs établissements : École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), École pratique des hautes études (EPHE), École nationale des chartes (ENC), Institut national d'études démographiques (INED), Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), universités Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle,

Vincennes-Saint-Denis et Paris Nord.

Un grand équipement documentaire, rassemblant les fonds de plus de 40 bibliothèques, proposera l'accès à plus d'un million d'unités documentaires et à une offre numérique adaptée aux nouveaux usages de recherche en sciences humaines.

Les usagers bénéficieront en outre de services diversifiés : centre de colloques, maison des chercheurs invités, hôtel à projets, équipements de soutien à la vie de campus.

La partie du campus située Porte de la Chapelle à Paris accueillera 3 000 étudiants de licence et master en philosophie, histoire, géographie et histoire de l'art.

Outre des espaces d'enseignement, le site comprendra des locaux d'administration et d'encadrement pédagogique, un pôle de services aux étudiants et une Maison des initiatives étudiantes de la Ville de Paris.



## Porte de la Chapelle

### 1) Présentation

Le projet de campus Condorcet de la Porte de la Chapelle s'inscrit dans le schéma prévisionnel de stratégie immobilière de l'université Panthéon-Sorbonne en participant au regroupement des formations de premier et second cycle de sciences humaines.

Située à la pointe ouest du vaste projet d'aménagement dénommé Paris Nord-Est, sur le site de l'ancienne gare Dubois, l'emprise du campus Condorcet occupe un terrain d'une superficie de 9 000 m<sup>2</sup> environ, dont la majeure partie est en cours d'acquisition par la Ville de Paris auprès de Réseau ferré de France (RFF).

### 2) Organisation, ressources et intervenants

Réalisé en maîtrise d'ouvrage publique, le projet est porté par l'EPCS campus Condorcet, établissement public auprès duquel l'EPAURIF assure une mission de conduite d'opération.

### 3) Programme

- Réalisation de 20 000 m<sup>2</sup> SHON destinés à l'enseignement, à l'encadrement pédagogique, à l'administration et aux services aux étudiants : restauration, bibliothèque, vie associative.
- Construction d'une Maison des initiatives étudiantes dont la gestion sera confiée à la Ville de Paris.

#### DATES CLÉS

- **2013** : approbation du protocole d'accord pour la réalisation du campus Condorcet. Délibération du Conseil de Paris autorisant le Maire à signer le Protocole d'accord foncier entre la Ville de Paris et Réseau ferré de France pour le site Dubois (18<sup>e</sup> arrondissement de Paris).
- **2014** : Envoi du dossier d'expertise préalable au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour validation. Publication de l'avis d'appel public à la concurrence relatif aux études de programmation.



#### SURFACE DU PROJET

- 20 000 m<sup>2</sup> SHON.

#### BUDGET

- Financement à part égale entre l'Etat, la Ville de Paris et la Région Ile-de-France à hauteur de 23 M€ chacun.



## DATES CLÉS

- **2010** : début des travaux de construction de la MSH Paris Nord.
- **2012** : ajournement de la construction.
- **2013** : délégation à l'EPAURIF de la conduite d'opération de la reprise et de l'achèvement du projet. Négociation des litiges et réclamations avec les entreprises concernées, redémarrage du chantier en octobre.
- **2014** : achèvement du chantier.

# Maison des sciences de l'homme Paris Nord

## 1) Présentation

La recherche de synergies entre la Maison des sciences de l'homme Paris Nord (MSH Paris Nord) et la plateforme « Arts, sciences, technologie » (AST), partenaires en matière scientifique et logistique, a conduit l'État à approuver au début des années 2000 le principe d'une localisation conjointe.

Unité de recherche portée par le CNRS et les universités Paris Vincennes Saint-Denis et Paris Nord, la MSH Paris Nord est une structure d'accueil et d'animation de la recherche en sciences humaines et sociales.

Le bâtiment projeté devait être construit au sein de la ZAC Nozal Chaudron à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à proximité immédiate du futur campus Condorcet.

La construction de la MSH Paris Nord a débuté en 2010. Ajournée en 2012, suite à la défaillance de deux des entreprises titulaires des lots constitutifs de l'opération de travaux (électricité et serrurerie / métallerie), elle a repris en 2013.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

La maîtrise d'ouvrage de l'opération est assurée par l'université Paris Nord. La conduite d'opération de la reprise et de l'achèvement du chantier est assurée par l'EPAURIF (direction de la construction n°2). Le lauréat du concours d'architecture, maître d'œuvre du projet, est l'agence Search (architecte mandataire) associée aux bureaux d'études Batiserf, Alto, Peutz et au Bureau Michel Forgue (ingénieurs conseils en économie du bâtiment). L'opération compte 21 marchés de travaux et d'équipement en lots séparés.

## 3) Programme

Le projet comporte 3 000 m² SHON de bureaux, deux amphithéâtres, des plateaux de tournage en sous-sol, des espaces importants d'accueil et de circulation, une petite bibliothèque, des salles de réunion en îlots sur le toit et des locaux techniques.



## SURFACES DU PROJET

- 8 935 m² SHON, 6 110 m² utiles.
- Environ 3 000 m² SHON de bureaux.

## CHIFFRES CLÉS

- Budget : 38,2 M€





# 4 Construction

## DATES CLÉS

- **2010** : décision du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche de confier à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage du projet d'extension du CTLES dans le cadre du Plan Campus.
- **2011** : signature de la convention entre le CTLES, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'EPAURIF.
- **2012** : validation du programme. Concours et sélection du maître d'œuvre.
- **2013** : études et lancement de l'appel d'offres.
- **2014** : démarrage du chantier.

## Centre technique du livre de l'enseignement supérieur

### 1) Présentation

Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES) est installé depuis son ouverture en 1997 sur un terrain d'environ 3 600 m<sup>2</sup> situé à Bussy-Saint-Georges (Seine-et-Marne), dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Son objectif est de décharger les bibliothèques universitaires parisiennes, contraintes en surface de stockage, de la conservation de leurs collections à faible taux de rotation en regroupant ces dernières, de manière rationnelle, dans des espaces mutualisés à l'extérieur de Paris. Le bâtiment existant a été conçu en 1994 par l'architecte Dominique Perrault. Il est composé de 2 magasins de grande hauteur, de 6 magasins

traditionnels répartis sur 4 niveaux ainsi que de bureaux, d'ateliers et d'un poste de garde. Il comprend également des services communs à la Bibliothèque nationale de France (BNF), dont le centre technique est localisé sur le même site. La capacité de stockage actuelle du CTLES atteint 70 kilomètres linéaires environ. Le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche a confié à l'EPAURIF la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'extension du CTLES. L'objectif est de permettre à l'établissement de répondre durablement aux besoins de stockage des universités offrant une nouvelle marge de capacité significative.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction de la construction n°1 de L'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Le CTLES et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sont associés au pilotage. La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement Antonini + Darmon / A. Roubaud / Alpha BET / Économiste VPEAS / A. Ingenierie / Albedo Ingenierie. L'entreprise chargée des travaux est en cours de désignation. Les travaux ont été confiés au groupement SICRA/DUMEZ pour le lot de travaux tout corps d'état et à SAMODEF pour les lots d'équipement.

### 3) Programme

#### Construction d'un bâtiment neuf de stockage documentaire

Il vient en extension du bâtiment existant dans la perspective de satisfaire aux besoins de stockage croissants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des trois académies franciliennes, notamment celui des ouvrages de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne. Outre les éléments de bâtiment proprement dits, le programme comprend l'équipement spécifique relatif au stockage et au rayonnage. Le chauffage et le rafraîchissement sont prévus par géothermie. L'ensemble des bâtiments du site constitue une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le bâtiment est soumis aux prescriptions applicables aux dépôts de papier et carton.



## SURFACES & CHIFFRES CLÉS

- Surface du projet : 10 400 m<sup>2</sup> SHON.
- Linéaire de rayonnage dans l'extension : 50 km.



## DATES CLÉS

- **2011** : signature d'un accord permettant la clarification du maillage foncier complexe de la Cité qui empêchait depuis plus de 40 ans l'édification de nouvelles maisons
- **2011/2012** : réalisation d'un Plan-Guide par le groupement EXP / SEMPERVIRENS / ATP
- **2013** : signature d'une convention tripartite (Ville de Paris, Etat et CiuP) validant le parti d'aménagement du plan-guide et désignant la CiuP comme maître d'ouvrage de l'opération
- **Septembre 2013** : signature d'une convention confiant à l'EPAURIF une mission de conduite d'opération du projet d'aménagement de la CiuP
- **Juillet 2014** : signature du marché de maîtrise d'œuvre paysagère, urbaine et architecturale au groupement Bruno Fortier architecte/urbaniste mandataire, Tn Plus paysagiste, BERIM BET VDR, C&E ingénierie BET structure, ITAC acousticien, ZOOM écologue, Light cibles Eclairagiste
- **Décembre 2014** : fin des études préliminaires
- **2015** : signature des actes notariés entérinant l'échange foncier / fin des études d'avant-projet.
- **Été 2016** : démarrage des travaux d'aménagement.
- **2015/2020** : livraison des nouvelles maisons.

# Cité internationale universitaire de Paris

## 1) Présentation

La Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) est une fondation de droit privé, reconnue d'utilité publique depuis 1925, dont les missions consistent à coordonner la gestion, l'animation et le développement d'un site de 34 ha dédié à la vie étudiante. Ce site comprend, entre autres, 40 « maisons » totalisant 5 800 places et accueille 12 000 personnes par an environ. L'État, la Chancellerie des universités, la Ville de Paris et la CiuP ont conclu en 2011 un accord foncier préalable à l'aménagement de certains espaces

non bâtis du parc de la Cité. Au terme de cet accord, la CiuP s'est dotée d'un plan-guide, approuvé en 2013, qui définit les axes structurants du projet et propose une répartition des espaces publics, des nouvelles maisons et des futurs équipements. Le projet est soutenu financièrement par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche au titre de l'opération Campus et bénéficie d'un apport technique et méthodologique de l'EPAURIF, conducteur de l'opération.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

La CiuP est maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement. Elle est assistée de l'EPAURIF (direction du développement et de l'immobilier) en tant que conducteur d'opération et de CH Consultants pour la coordination des programmes immobiliers.

## 3) Programme

Les travaux d'aménagement se dérouleront en 2 phases :

- une première phase (2016-2018), financée dans le cadre de l'Opération Campus, portera principalement sur :
  - le déplacement des deux stades existants : soit la démolition des stades actuels suivie de la création de nouveaux stades déplacés vers le Nord. Ce déplacement des stades permet la libération des terrains pour la création des nouvelles maisons ;
  - la viabilisation des parcelles qui accueilleront les nouveaux programmes immobiliers ;
  - le renforcement du lien entre les deux parcs, au niveau de l'avenue David

Weill par la création d'un belvédère sur le talus des aqueducs, l'élargissement et la sécurisation de la traversée piétonne existante et la mise en œuvre d'un pont enjambant cette avenue.

- une seconde phase (2019-2020) visera à amplifier et requalifier le parc :
  - création d'un dispositif de protection acoustique et visuelle en lisière du boulevard périphérique
  - le renforcement du double mail de tilleuls avec une aération et un réensemencement du sol ainsi que le remplacement des arbres sénescents
  - la simplification du maillage viaire et la suppression de certaines allées circulées en vue d'une amplification du parc.

L'opération d'aménagement accompagne la création de 10 nouvelles maisons :

- 3 nouvelles maisons de la ville de Paris :
  - 1 maison de 190 logements située 156 rue Paul Vaillant Couturier, MOE : agence Vincent Parreira
  - Dans le parc de la Cité sur la parcelle B, une résidence de 100 logements, MOE Agence Bruther
  - La réhabilitation du pavillon Victor Lyon en 37 logements pour chercheurs, MOE : Agence Suzel Brout
- La maison de la Région Ile-de-France, 142 logements, MOE : Nicolas Michelin

- Dans le parc Est, sur la parcelle D, la construction de 2 maisons de Pays (450 logements) dont celle de la Corée du Sud (250 logements) et d'une nouvelle maison rattachée de 230 logements
- Dans le parc Ouest, sur la parcelle A, la construction d'une nouvelle maison de la Tunisie (200 logements) et de nouvelles maisons rattachées de 635 logements





## DATES CLÉS

- **2011** : projet du CROUS sélectionné par Ports de Paris. Attribution de l'emplacement.
- **2012** : passation de la convention de partenariat CROUS / EPAURIF. Recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (Noël Paumier architecte). Lancement d'une consultation de conception réalisation. Sélection des candidats autorisés à postuler.
- **2013** : sélection du lauréat : Chantier de Haute Seine. Études de conception.
- **2014** : réalisation des travaux et aménagement sur le quai
- **2015** : mise en service du restaurant flottant

# CROUS de Paris : restaurant universitaire flottant

## 1) Présentation

Le CROUS a élaboré en 2010 un schéma directeur en matière de restauration universitaire qui constitue la feuille de route d'un développement soutenu de l'offre de restauration à l'horizon 2017. L'objectif, cohérent avec l'évolution de la carte universitaire parisienne, est de créer 3 000 places assises dans Paris.

Le CROUS souhaite compléter son offre de restauration à Paris Rive Gauche via la construction d'un restaurant flottant et d'une structure légère sur la berge. L'emplacement, situé au pied de la BNF, a été attribué au CROUS après un appel d'offres de Ports de Paris en 2011.

Le projet a pour ambition de faire de ce futur restaurant flottant un lieu de

référence pour la vie étudiante et le quartier du 13e arrondissement de Paris. Son architecture valorisera les quais de Seine et participera à la qualité du cadre de vie de Paris Rive Gauche.

Outre ces enjeux d'intégration, cette opération se caractérise par :

- une complexité propre aux ouvrages fluviaux,
- des objectifs fonctionnels,
- un cadre réglementaire particulier : un statut atypique fluvial et une compatibilité impérative avec les équipements techniques et les règlements du port.

La spécificité de l'équipement et la complexité de l'opération ont conduit le maître d'ouvrage à recourir à un marché de conception réalisation.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

Financée par la COMUE Sorbonne Paris Cité et la Ville de Paris, l'opération est menée par le CROUS avec l'assistance de l'EPAURIF (direction du développement et de l'immobilier) qui intervient en qualité de conseil.

## SURFACES DU PROJET

- Barge : 700 m<sup>2</sup> environ de surface utile nette (SUN).
- Quai : 400 m<sup>2</sup> SUN.
- Places assises : 200 environ.
- Repas : 1 000 repas/jour dont 850 au déjeuner.





# ① 5 Programmation / recherche de solutions d'ensemble

## Sciences Po de Paris : hôtels de l'Artillerie et de la Meilleraye

### 1) Présentation

L'EPAURIF conduit pour Sciences Po les études préalables de réhabilitation et de réaménagement des hôtels de l'Artillerie (actuellement propriété du ministère de la défense) et de la Meilleraye (propriété de Sciences Po). L'EPAURIF mobilise sur ce projet son expertise en matière de programmation d'opérations complexes à fort enjeu patrimonial. Créé en 1872, au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés, Sciences Po Paris est un établissement universitaire de stature internationale spécialisé en

sciences humaines et sociales géré administrativement et financièrement par la Fondation Nationale des Sciences Politiques (FNSP). Près de 12 000 étudiants y sont inscrits en premier ou deuxième cycle, avec 1 000 personnels permanents et 4 000 vacataires. En termes immobiliers, la stratégie de Sciences Po Paris consiste aujourd'hui à renforcer sa visibilité internationale d'une part par le déploiement de ses 6 campus en région et d'autre part par la consolidation de son campus urbain au cœur du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études préalables au lancement de cette opération, à la demande de Sciences Po.

### 3) Programme

L'opération mise sur une forte rationalisation spatiale par l'abandon de tous les sites en location, une amélioration du fonctionnement général par le rapprochement des services connexes et une revalorisation de l'image par le développement du concept de « campus urbain » sur des sites de grande qualité patrimoniale.

#### HÔTEL DE L'ARTILLERIE

Réhabilitation et extension à forte valeur patrimoniale (bâtiments classés au sein d'un secteur sauvegardé et soumis à un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur).

- Mission de l'EPAURIF : réalisation d'études préalables.

L'opération de réhabilitation de l'Hôtel de l'Artillerie répond à des attentes stratégiques pour Sciences Po Paris :

- parachever le déploiement de son campus urbain autour de deux pôles, d'une part au 27 rue Saint-Guillaume et d'autre part à l'hôtel de l'Artillerie.
- réunir sur un même espace : enseignement, vie collective, centres de recherche, bureaux, bibliothèques, logements étudiants.

- accueillir l'ensemble des activités dispersées sur des sites loués par Sciences Po Paris.

#### HÔTEL DE LA MEILLERAYE

- Mission de l'EPAURIF : réalisation d'études préalables.

Le bâtiment n'a pas connu de travaux de rénovation depuis le départ de l'ENA en 1979. L'état intérieur du bâti est très vétuste et n'est pas adapté à la circulation des personnes à mobilité réduite. Il ne répond pas non plus aux fonctionnalités souhaitées pour l'enseignement.

### DATES CLÉS

- **Fin 2014** : signature de la convention (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche / Sciences Po Paris / EPAURIF).
- **2015** : réalisation des études de programmation.

### SURFACES DES PROJETS

Les bâtiments de l'Hôtel de l'Artillerie et de la Meilleraye développent respectivement une surface d'environ 14 000 m<sup>2</sup> SHON et 3 000 m<sup>2</sup> SHON.



Hôtel de l'Artillerie



Hôtel de la Meilleraye



# ① 5 Programmation / recherche de solutions d'ensemble

## DATES CLÉS

- **2009** : rapport « Larrouturou » proposant le relogement de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 sur l'îlot Buffon-Poliveau, actuellement affecté au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).
- **2010-2012** : études préalables au projet Censier / Poliveau, conduites en partenariat entre l'État, l'EPAURIF, le MNHN et l'université.
- **2012-2013** : la faisabilité d'un relogement sur le site de Poliveau ne pouvant être établie, recherche et analyse de différents sites de relogement
- **2014** : concours d'architecture et poursuite des études préalables pour le site du 33 rue Picpus.
- **2015** : études de conception.
- **2016-2018** : travaux, déménagements et mise en service du nouveau campus.

## Relogement de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

### 1) Présentation

Spécialisée dans l'enseignement et la recherche en langues, arts du spectacle et sciences humaines et sociales, l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 compte environ 18 000 étudiants, dont 60 % en licence.

Sa situation immobilière présente deux handicaps importants depuis de nombreuses années :

- la présence d'amiante rendant la maintenance complexe dans les bâtiments du centre universitaire de Censier, le site principal de l'université,
- des conditions de fonctionnement contraintes par la suroccupation et la dispersion des implantations de l'université sur une dizaine de sites secondaires.

L'EPAURIF a mené les études et démarches préparatoires relatives au relogement de l'université dans une double perspective :

- diminuer au maximum l'exposition des étudiants et des personnels aux risques de santé et de sécurité en libérant le centre Censier,
- adapter les locaux aux ambitions de l'université et aux usages contemporains de l'enseignement et de la recherche.

Après analyse de nombreux scénarii, le gouvernement a décidé en octobre 2013 d'affecter à l'université une emprise, propriété de l'État, située 33 rue de Picpus (12<sup>e</sup> arrondissement de Paris) afin d'y reloger, sur un campus entièrement neuf, le centre Censier et la majorité des sites secondaires de l'université.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

L'EPAURIF (direction de la construction n°2) assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération financée par l'Etat (plan Campus Paris) et par la région Île-de-France.

## SURFACES DU PROJET

- 40 000 m<sup>2</sup> environ de surface de plancher :
- 34 000 m<sup>2</sup> de constructions neuves.
- 1 000 m<sup>2</sup> à réhabiliter.



© AECOP Christian de Portzamparc / EPAURIF - Image non contractuelle

### 3) Programme

Les études de programmation ont été pilotées par la direction de développement et l'immobilier dans le cadre d'une convention Ministère de l'Enseignement et de la Recherche – Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et EPAURIF. L'opération de relogement de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 a pour objectif de mettre en place :

- des locaux adaptés aux besoins actuels et futurs de l'université : amphithéâtres,

salles d'enseignement, équipements spécifiques (cinéma, pratiques théâtrales, nouvelles technologies numériques) ;

- un regroupement des bibliothèques de l'université dans un grand centre documentaire au cœur du campus ;
- un véritable lieu de vie étudiante ouvert sur la ville : restaurant universitaire, cafétéria, locaux d'accueil et de services.





## DATES CLÉS

- **2005** : décision du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) d'engager un projet de réhabilitation du site de la porte Dauphine.
- **2010** : confirmation du soutien de l'État au projet et lancement d'études de préfiguration par l'université : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Christophe Daudré) et bureau d'études (Algoé).
- **2011** : signature d'une première convention (Université / ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche/ EPAURIF) pour une mission d'appui.
- **2013** : signature d'une convention opérationnelle entre les mêmes acteurs. Poursuite des études préalables : diagnostics, programmation, étude de la cinématique de l'opération, étude de l'exploitation-maintenance...
- **2014** : établissement du dossier d'expertise.

# Université Paris-Dauphine

## 1) Présentation

L'université Paris-Dauphine est un grand établissement d'enseignement supérieur, spécialisé dans les sciences de l'organisation et de la décision. Principalement implantée porte Dauphine dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, sur le site de l'ancien siège de l'OTAN construit en 1955 par l'architecte Jacques Carlu, elle accueille près de 10 000 étudiants. Les locaux de l'université Paris-Dauphine requièrent désormais des travaux de

mise aux normes et de réaménagement nécessaires à la poursuite de son développement.

Les bâtiments n'ont fait l'objet d'aucune opération immobilière d'ampleur depuis leur construction. À l'exception de la nouvelle aile réalisée en 1995, le site est demeuré dans sa configuration d'origine, structurellement contrainte et peu adaptée aux activités universitaires.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

L'EPAURIF (direction du développement et de l'immobilier) s'est vu confié par l'université Paris-Dauphine et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche la conduite d'un ensemble d'études pré-opérationnelles

en vue du lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

Un mandat de maîtrise d'ouvrage devrait être confié à l'établissement en phase opérationnelle.

## 3) Programme

### Réhabilitation en site occupé d'un ensemble immobilier vétuste et complexe de 63 000 m<sup>2</sup>

Missions de l'EPAURIF : réalisation d'études puis, le cas échéant, mandat de maîtrise d'ouvrage. Les grandes lignes du programme de réhabilitation concernent :

- la remise aux normes de l'immeuble en matière de sécurité et d'accessibilité,
- la remise à niveau des installations techniques,
- l'optimisation des surfaces existantes et du fonctionnement de l'université : création d'espaces plus flexibles et modulables, amélioration du confort d'usage, réflexion environnementale globale.

Une attention particulière a été portée, dès l'amont, aux problématiques d'exploitation-maintenance et de performance énergétique.

L'opération sera réalisée en maîtrise d'ouvrage publique.



## SURFACES DU PROJET

- L'université Paris-Dauphine est implantée sur une unité foncière de 1,5 ha.
- L'ensemble immobilier composé de 5 ailes développe une surface de 63 000 m<sup>2</sup> SHON.



## DATES CLÉS

- **2012** : convention État / EPAURIF conférant la maîtrise d'ouvrage de l'opération de la BDIC à l'établissement.
- **2012/2014** : réalisation des études de pré-programmation architecturale (cabinet Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Véronique Lancelin) et muséographique (cabinet AP'Culture)

# Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)

## 1) Présentation

La BDIC est un service inter-établissement de coopération documentaire lié à 4 universités : université Panthéon-Sorbonne - Paris 1, université Panthéon-Assas - Paris 2, université Vincennes Saint-Denis - Paris 8 et université Paris Ouest Nanterre La Défense et administrativement rattaché à cette dernière. Bibliothèque-musée spécialisée dans les domaines de l'histoire contemporaine et des relations internationales,

elle est la seule institution en France à collecter, conserver et communiquer des collections sur toute l'histoire européenne contemporaine : c'est une véritable mémoire historique des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles. Ses fonds sont réputés pour leur richesse dans le domaine des relations internationales ainsi que pour leur composition, tout à fait originale, alliant systématiquement écrit, image et audiovisuel. Ils apportent un vif éclairage sur

l'actualité du siècle écoulé, mettant en relief les mouvements d'idées et les périodes de rupture dans la vie politique et sociale des États, notamment entre les deux guerres mondiales.

La BDIC est installée sur deux sites distants : la bibliothèque et les archives sur le campus de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense

à Nanterre et le musée au sein de l'Hôtel national des Invalides à Paris. Le projet de construction de la BDIC a pour objectif de regrouper sous un nouveau bâtiment des collections jusque-là dispersées pour répondre aux attentes, besoins et usages des publics.

Il répond également aux exigences de conservation.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

Le rectorat de l'académie de Versailles a donné mandat à l'EPAURIF pour mener les études pré-opérationnelles puis opérationnelles à la construction de la BDIC.

## 3) Programme

La BDIC, bibliothèque-musée spécialisée dans les domaines de l'histoire contemporaine et des relations internationales, souhaite regrouper dans un nouveau bâtiment des collections actuellement dispersées et peu valorisées.

Ce bâtiment comporterait des espaces de recherches (30 000 volumes) de médiation culturelle (expositions et salles d'activité pédagogique) et de logistique.

## SURFACES DU PROJET

- Le projet de construction de la BDIC représente environ 7 000 m<sup>2</sup> SDP.





## DATES CLÉS

- **2010** : convention État / EPAURIF conférant la maîtrise d'ouvrage des études à l'établissement.
- **2012/2014** : réalisation des études de pré-programmation (cabinet AMO Véronique Lancelin) et lancement des études de valorisation (cabinet ARP)

# Institut national supérieur de formation et de recherche pour les jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA)

## 1) Présentation

L'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) a été créé par décret en décembre 2005 pour succéder au CNEFEI, Centre national d'étude et de formation pour l'enfance inadaptée. Ses missions s'inscrivent dans une réflexion européenne et internationale sur la scolarisation, la formation, l'accompagnement et l'insertion des publics à besoins éducatifs particuliers (BEP) : personnes présentant un handicap sensoriel, cognitif ou moteur, des troubles

du comportement, des troubles envahissants du développement (TED), une maladie grave, des difficultés d'apprentissage graves ou spécifiques. L'INSHEA se déploie sur un site d'environ deux hectares à Suresnes sur la colline du Mont Valérien offrant à l'institut un environnement paysager et architectural de grande qualité. Cependant, l'inadaptation des locaux aux activités et l'importance des coûts d'exploitation maintenance plaident en faveur d'un relogement. L'hypothèse du campus de Nanterre est favorisée aujourd'hui.

## 2) Organisation, ressources et intervenants

Le rectorat de l'académie de Versailles a donné mandat à l'EPAURIF pour mener les études préalables à la relocalisation de l'INSHEA et à la valorisation du site d'implantation actuel à Suresnes.

## 3) Programme

L'INSHEA, dont les activités consistent à « former des formateurs » aux publics handicapés, souhaite disposer de locaux d'enseignement et de services adaptés aux formations qu'il dispense.



## SURFACES DU PROJET

Les besoins de l'INSHEA sont évalués à environ 6000 m<sup>2</sup> SDP.



## Université Paris Nord

### 1) Présentation

Créée en 1970, l'université Paris Nord est un établissement pluridisciplinaire dont la formation est structurée autour des domaines suivants : droit et sciences politiques ; sciences économiques et de gestion ; humanités, sciences de l'homme et du comportement ; sciences, technologie, santé ; culture et communication. L'établissement accueille 23 000 étudiants environ sur cinq campus répartis sur 35 ha de foncier, dont 24 pour celui de Villetaneuse, (le principal site de l'université, se situe au cœur des projets

de développement urbain et économique de la ville).

La situation patrimoniale de l'université Paris Nord se caractérise par :

- la nécessité de travaux de mise aux normes,
- un réel besoin de nouvelles surfaces lié à une activité en forte hausse,
- la mise en œuvre d'un schéma directeur immobilier,
- le respect de la contrainte environnementale,
- un bâti vieillissant.

### 2) Organisation, ressources et intervenants

La direction du développement et de l'immobilier de l'EPAURIF assure la maîtrise d'ouvrage des études relatives au schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA). L'université est étroitement liée au pilotage et au suivi des études, les-

quelles pourront mener au développement de projets immobiliers, notamment de résidences étudiantes. Le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par le rectorat de Créteil, participe aux comités de pilotage.

### 3) Programme

#### Réalisation d'une étude stratégique sur les sites universitaires au carrefour de nombreux enjeux urbains

Missions de l'EPAURIF : conduite de l'étude et accompagnement de l'université dans ses relations extérieures.



### SURFACES DU PROJET

L'université Paris Nord se déploie sur cinq campus :

- Villetaneuse : 86 000 m<sup>2</sup> SHON.
- Bobigny : 27 500 m<sup>2</sup> SHON.
- Saint-Denis : 21 000 m<sup>2</sup> SHON.
- La Plaine-Saint-Denis : 5 000 m<sup>2</sup> SHON.
- Argenteuil : 2 000 m<sup>2</sup>.

Le SDIA, outil d'aide à la décision, est un document stratégique permettant à l'université Paris Nord de définir sa politique immobilière à moyen et long terme. Il a vocation à intégrer le projet d'établissement 2013 / 2016, mais aussi à projeter l'établissement au-delà de cette échéance.

L'élaboration du SDIA s'est déclinée en plusieurs étapes :

- une phase d'expertise et d'état des lieux, d'analyse et de concertation,
- une phase de préprogramme urbain,
- une phase de scénario illustrant différentes propositions de déploiement immobilier et urbain,
- une phase de rédaction du schéma directeur.





## UNE ORGANISATION EN MODE PROJET

L'EPAURIF fonctionne selon le principe d'une équipe / un projet. Concrètement, une gouvernance de projet est mise en place à chaque opération, d'abord au sein de la direction du développement et l'immobilier pour les études pré-opérationnelles, puis au sein des directions de la construction pour les études de conception et la conduite de travaux. Chaque convention d'intervention de l'EPAURIF donne lieu à l'institution d'un organe de décision ad hoc, généralement appelé comité de pilotage, lequel associe les signataires de la convention et, le cas échéant, les autres personnes publiques intéressées. Le comité de pilotage est l'instance à travers laquelle les acteurs d'une opération prennent acte de son avancement et statuent sur ses éventuelles évolutions techniques ou financières.





# Des équipes techniques dédiées pour chaque projet

## 1) Direction du développement et de l'immobilier

La direction du développement est devenue en 2014 la direction du développement et de l'immobilier qui assure :

- la prospection de nouveaux projets,
- la conduite des projets en phase amont : programmation, analyses urbaines, études (techniques, juridiques et financières), mise en place organisationnelle...,
- le pilotage des études à caractère général,
- la gestion de patrimoine : audits de patrimoine, apports méthodologiques et pratiques, mise en œuvre d'interventions en matière d'exploitation-maintenance,
- les prestations d'accompagnement aux opérations de travaux.

Les agents de la direction sont répartis en trois équipes.

### DIRECTION D'ÉTUDES N° 1

Elle assure, entre autres, le pilotage des démarches relatives :

- à la programmation du relogement de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3,
- à la restructuration de l'hôtel de l'Artillerie et de la Meilleraye pour l'Institut d'Études Politiques de Paris,
- à la construction du nouveau site d'AgroParis-Tech et de l'Institut National de la Recherche Agronomique à Palaiseau
- à la restructuration de la caserne Lourcine pour l'accueil de l'université Panthéon Sorbonne – Paris 1,
- au réaménagement de la Faculté de Pharmacie de l'université Paris-Descartes,
- au projet de construction de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine,
- au projet de relocalisation de l'Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche Handicap et besoin éducatifs particuliers et de valorisation du site actuel,
- à l'extension de l'Institut Henri Poincaré par la réhabilitation du bâtiment Perrin
- aux différents projets associant l'EPAURIF et le CROUS de Paris.

## 2) Le Pôle construction

Le travail de réorganisation mené en 2013, a conduit à regrouper, à partir du 1er janvier 2014, les deux directions de la construction au sein d'un Pôle Construction, l'activité du pôle étant coordonnée par un des deux directeurs. Cette nouvelle organisation vise à accroître la souplesse de gestion de l'activité opérationnelle et à développer une véritable « offre de service EPAURIF » en homogénéisant les pratiques et les procédures, tout en conservant un véritable rôle opérationnel aux deux directeurs qui restent interlocuteurs privilégiés des chefs d'établissement et des présidents d'universités.

### DIRECTION D'ÉTUDES N° 2

Elle a en charge la responsabilité :

- du projet de réhabilitation de l'université Paris-Dauphine
- du projet de réhabilitation du bâtiment Copernic de l'université Paris Est Marne-la-Vallée
- de l'opération d'aménagement de la Cité internationale universitaire de Paris,
- des projets associant l'EPAURIF et le Muséum national d'histoire naturelle, notamment l'aménagement de l'îlot Buffon-Poliveau, la relocalisation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et la valorisation du site de Brunoy
- des études de stratégie urbaine et immobilière de l'université Paris Nord,
- des études préalables au développement du Campus International de la COMUE Université Paris Seine,
- du Schéma Directeur Immobilier de la COMUE Paris Sciences et Lettres,
- des partenariats d'études avec l'APUR et l'IAU, intervenant en particulier sur les opérations de l'aménagement de l'îlot Buffon Poliveau du MNHN, de la démolition de la barre Cassan F du Campus de Jussieu, de l'élaboration du Schéma Directeur Immobilier de la COMUE Paris Sciences et Lettres,
- de la promotion du développement durable dans les projets de l'EPAURIF.

Les directions d'études 1 et 2 ont réalisé conjointement des études de diagnostic et de valorisation sur le site accueillant l'IAT de Saint-Cyr pour le compte du CNAM.

### PÔLE EXPERTISE ET CONSEILS

Créé début 2014, ce pôle a pour vocation de concentrer les connaissances et compétences techniques connexes aux opérations de travaux :

- les transferts et, en particulier, le ré emménagement du campus de Jussieu qui sera conduit en deux vagues (2014 et 2015),
- la gestion stratégique et technique de patrimoine immobilier,
- l'économie de la construction,
- le dessin et la modélisation...

### DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1 (DC1)

La DC1 regroupe quatre directions de projet secondée par un pôle de gestion.

#### DIRECTION PROJET n°1

Elle gère :

- la réhabilitation du secteur Est du « gril » d'Albert après désamiantage,
- le pilotage des opérations transversales relatives au campus : signalétique, réseaux, œuvres d'art, coordination interchantiers.

#### DIRECTION PROJET n°2

Elle gère :

- la création de la salle blanche du Laboratoire de physique des plasmas (LPP) sur le campus de Jussieu.
- la réhabilitation du secteur Ouest du « gril » d'Albert après désamiantage,
- l'extension du Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLES),
- la construction d'une animalerie sur le campus de Jussieu,
- la rénovation d'un immeuble dans l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG),
- la rénovation de l'université Paris-Dauphine.

#### DIRECTION PROJET n°3

Elle gère :

- la mise en sécurité des barres de Cassan A, B, C et F du campus de Jussieu,
- la démolition de la barre Cassan F.

#### DIRECTION PROJET n°4

Elle gère :

- la réalisation du campus Condorcet pour la fondation Campus Condorcet (Paris et Aubervilliers),
- la rénovation de la Tour Wogenscky (hôpital Necker) pour l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3,
- la construction du nouveau site d'Agro sur le plateau de Saclay.

### DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2 (DC2)

La DC2 compte trois directions de projets secondées par un pôle de gestion.

Ses équipes prennent en charge les opérations immobilières dès la sélection du maître d'œuvre pour les conduire à leur terme selon une logique de projet.

Fortement mobilisée auparavant sur les missions de désamiantage, de relogement et de transfert sur Jussieu, la DC2 a contribué en 2014 à l'élargissement et la diversification des activités de l'EPAURIF. Elle a notamment réalisé des opérations immobilières d'envergure pour d'autres établissements d'enseignement supérieur, de recherche ou de gestion de la vie étudiante.

#### DIRECTION PROJET n°1

La direction de projet n°1 constitue l'équipe opérationnelle plus particulièrement chargée des opérations incluant le traitement d'amiante. Forte des compétences nécessaires au pilotage de ce type d'intervention, elle assure le suivi de la réglementation amiante. La direction de projet n° 1 a ainsi en charge :

- le cycle pluriannuel de désamiantage du site Pierre Mendès-France de l'université Panthéon-Sorbonne
- le désamiantage du centre universitaire d'Asnières-sur-Seine
- la transformation du bâtiment 4 de l'ancienne caserne Lourcine en internat
- l'installation de l'Ecole de Droit de l'université Panthéon Sorbonne dans les bâtiments 1 et 2 et une partie du sous-sol du bâtiment 3 de l'ancienne caserne Lourcine
- la réhabilitation du bâtiment Copernic pour le compte de l'université Paris Est Marne-la-Vallée
- la réalisation des salles blanches pour le laboratoire de physique des plasmas sur le campus de Jussieu pour le compte de l'université Pierre et Marie Curie
- Le désamiantage et la réhabilitation du 54 boulevard Raspail (Maison des Sciences de l'Homme)
- La réalisation de la phase 1 de la réhabilitation de la faculté de pharmacie pour le compte de l'université Paris Descartes,
- La construction de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine sur le site de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

#### DIRECTION PROJET n°2

La direction de projet n°2 a notamment pris en charge la relance du chantier ajourné de la construction de la MSH Paris Nord.

Elle est responsable de :

- La réhabilitation de la maison de la recherche, rue des Irlandais, Paris 5e pour le compte de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
- La construction du pôle Nation dans le 12e arrondissement de Paris pour le compte de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
- La réhabilitation de l'îlot Champollion pour le compte de la Chancellerie des universités de Paris
- La réhabilitation de plusieurs bâtiments sur l'îlot Poliveau pour le compte du Muséum National d'Histoire Naturelle
- Le désamiantage et la démolition de l'ancien site de l'Inalco à Clichy
- La construction du bâtiment d'enseignement mutualisé pour le compte de l'Ecole Polytechnique
- La construction de la maison des Sciences de l'Homme Paris Nord à Saint Denis pour le compte de l'université Paris Nord





## GOUVERNANCE ET ORGANISATION



Conventions / Opérations







# 1 Le Conseil d'administration



Le conseil d'administration (CA) comprend 22 membres et est présidé par le recteur de l'académie de Paris, assisté de 2 vice-présidents : les recteurs des académies de Créteil et de Versailles. Il compte :

- 11 représentants de l'État,
- 4 représentants des établissements universitaires et de recherche,
- 4 représentants de collectivités territoriales (Ville de Paris et Région Île-de-France),
- 1 personnalité qualifiée,
- 2 représentants du personnel.

La mise en œuvre des décisions du CA échoit au directeur général qui a, comme le contrôleur budgétaire et l'agent comptable, voix consultative.

Le CA s'est réuni trois fois en 2014 et a été consulté une fois par voie dématérialisée.

37 délibérations ont été prises par le CA parmi lesquelles :

## 1) Organisation générale

- Approbation du contrat d'objectifs et de performance et de la réorganisation de l'établissement,
- Approbation d'un encadrement relatif aux indemnités des membres de jurys,
- Approbation d'une règle relative à la constitution des jurys d'architecture pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre.

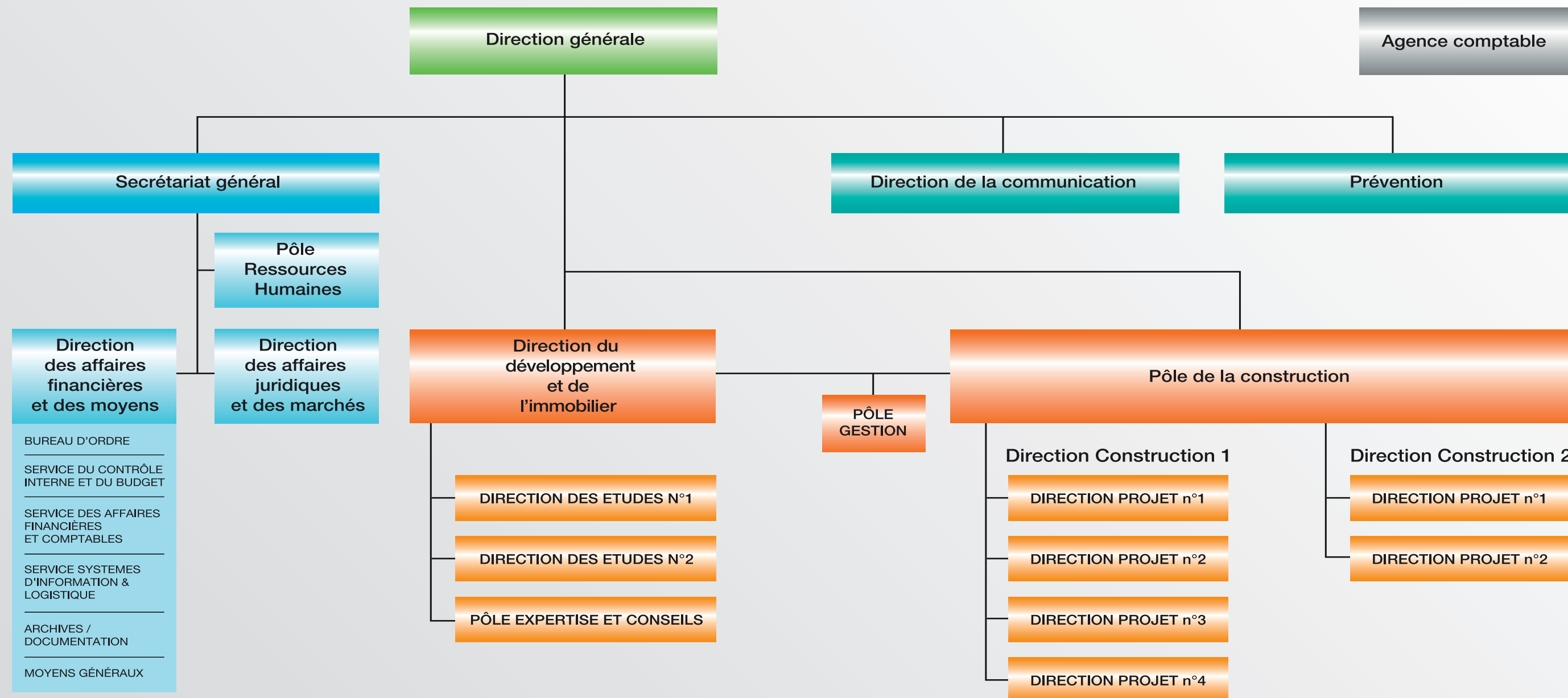
## 2) Opérations nouvelles

17 conventions ou avenants ont été approuvés parmi lesquels :

- des conventions cadres avec l'atelier parisien d'urbanisme, l'institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France et le CROUS,
- des études et travaux : restructuration de l'université Paris-Dauphine, réhabilitations de la Maison des sciences de l'homme et du centre Sarrailh (CROUS de Paris), reconversions de sites : Brunoy du Muséum national d'histoire naturelle, caserne Lourcine,
- la convention fixant le périmètre de la mission de l'EPAURIF au titre de l'achèvement de la rénovation du campus de Jussieu.



## 2 L'organigramme de l'établissement





# L'équipe de l'établissement

## DIRECTION GÉNÉRALE

- Directeur général : Thierry Duclaux
- Secrétaire de direction : Valérie Dolhin
- Directrice de la communication : Aurélia Ver Eecke
- Conseillère de prévention : Denise Sauhi

## AGENCE COMPTABLE

- Agent comptable : Yvon Santoulangué
- Adjointe à l'agent comptable: Solange Berthel,
- Assistant comptable : X.

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Secrétaire générale : Sylvie Banoun
- Chargée de la qualité et de la performance : Nathalie Molle

## PÔLE RESSOURCES HUMAINES

- Responsable pôle Ressources humaines : Aline Pascarel
- Gestionnaire chargée du dispositif ressources humaines : Denise Sauhi

## DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS

- Directrice des affaires financières et des moyens : Serge Kayser
- Chargé du budget et du contrôle de gestion : Joël Furth

## BUREAU D'ORDRE :

- Assistante administrative : Alexandra Bleuzet

## SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES :

- Chef de service : Christian Vandepaer
- Chargés de gestion :
  - Marie-Ludivine Joachim
  - Michèle Lemarchand
  - Frédéric Raude

## MOYENS GÉNÉRAUX :

- Chargé des moyens généraux : Anthony Sanchez

## SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION ET LOGISTIQUE :

- Chef de service : Robert Beaudiquez
- Chargé de projet informatique et logistique : Patrice Gelezeau
- Archiviste : Sarah Gauthier

## DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS

- Directrice : Joëlle Hokayem
- Adjointe à la directrice : Astrid Giraud
- Juriste : Maya Tabai
- Chargées de gestion : Leila Houacin puis Annick Payen
- Rédactrice : Martine Gourgues

## PÔLE GESTION :

- Responsable du pôle : Anne-Sophie Trinquet
- Gestionnaires :
  - Céline Cherrier
  - Nathalie Laurence puis Nora Zannou
  - Cindy Lukas
  - Corinne Cosnefroy

## PÔLE CONSTRUCTION :

- Responsable du pôle : Anne-Sophie Trinquet
- Gestionnaires :
  - Céline Cherrier
  - Nathalie Laurence puis Nora Zannou
  - Cindy Lukas
  - Corinne Cosnefroy

## DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 1

- Directeur de la construction : Philippe Delande

## DIRECTION DE PROJET N° 1 :

- Directeur de projet : Sabine Linguanotto
- Responsables d'opérations :
  - Caroline Bordes puis Denis Chevalier
  - Guillaume Duterne
  - Julia Le Bourhis puis Mathieu Bertrand
- Conducteur d'opérations : Jean-Baptiste Pierre

## DIRECTION DE PROJET N° 2 :

- Directeur de projet : Lucie-Anne Pihen
- Responsables d'opérations :
  - Rémy Charbonnier puis X.
  - Christine Rivoal puis Valérie De Rossi
  - François Dumortier
- Conducteur d'opérations : Sophie Hassenforder

## DIRECTION DE PROJET N° 3 :

- Directeur de projet : Alain Philibert
- Responsable d'opérations :
  - Denis Chevalier puis X.

## DIRECTION DE PROJET N° 4 :

- Directeur de projet : Camille Gehin
- Responsables d'opérations :
  - Inravi Thiounn
  - Nicolas Trinquet
  - Sébastien Vincetti

## DIRECTION DE LA CONSTRUCTION 2

- Directeur de la construction : Nicolas Blondeau

## DIRECTION DE PROJET N° 1 :

- Directeur de projets : Denis Feuilloley puis Rémy Charbonnier
- Responsables d'opérations :
  - Juliette Hugues puis Jérôme Lefèvre
  - Idit Ezrati puis Elsa Randon
- Conducteurs d'opérations :
  - Rudy Asperti
  - Benoit Peyrard

## DIRECTION DE PROJET N° 2 :

- Directeur de projet : Florence Bouniol
- Responsables d'opérations :
  - Jean-Philippe Alloin
  - Jean Clément
  - X puis Sandra Paoli

## DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'IMMOBILIER

- Directeur : Pierre-Yves Guice

## DIRECTION D'ETUDES N° 1 :

- Directeur de projet : Jean-Louis Blondeau puis Nicolas Vidal
- Responsables d'opérations :
  - Patricia Zerpa-Durano
  - Marina Goupil

## DIRECTION D'ETUDES N° 2 :

- Directrice de projets : Magali Quesnel
- Responsables d'opérations :
  - Léonard Barzman
  - Harmony Paulhe
  - François-Xavier Rault

## PÔLE EXPERTISES ET CONSEILS :

- Directeur du pôle – Adjoint DDI : Rémy Gaube puis Juliette Hugues
- Responsables d'opérations :
  - Anne Stievenard
  - Stéphane Denis
  - X
- Assistants d'opérations :
  - François Levasseur
  - Cécile ANNE
  - Thomas-Elie HUBER
  - Henri-Pierre PERRIN
  - Marie-Xavier CAROLE



# III 4 La direction

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- Le secrétariat général regroupe les ressources techniques des moyens support transversaux en charge du bon fonctionnement des services et de la gestion des moyens alloués : les ressources humaines, le juridique et l'administratif, la gestion budgétaire et comptable, la logistique et l'informatique. Il veille à la coordination des actions entre les services, l'interface institutionnelle avec l'extérieur et à la mise en œuvre des orientations stratégiques.
- Le secrétariat général a présenté des premières analyses diagnostiques en vue de la mise en place d'un contrôle interne comptable et financier.
- Il est composé d'une direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM), d'une direction des affaires financières et des moyens (DAFM) et d'un pôle « ressources humaines » (RH).

## La direction des affaires juridiques et des marchés (DAJM)

- La DAJM (5 personnes) participe à la détermination de la politique d'achat de l'établissement et en contrôle la bonne application.
- Elle informe et conseille les services acheteurs sur le choix des procédures d'achat et les assiste lors de leur déroulement.
- Elle veille à la qualité rédactionnelle des documents des marchés et à la sécurité juridique.

## La direction des affaires financières et des moyens (DAFM)

- La DAFM (10 personnes) se structure entre :
- Le chargé du budget et du contrôle de gestion qui prépare le budget et en suit l'exécution
  - Le pôle des affaires financières et comptable gère la comptabilité de l'ordonnateur
  - Le service de l'informatique et de la logistique (SIL)

L'année 2014 a été marquée par plusieurs projets importants pour le SIL. Les serveurs informatiques vieillissants ont été remplacés par une configuration de serveurs virtualisés. La nouvelle infrastructure a été mise en place en quelques semaines dans une transparence quasi-totale pour les utilisateurs.

En parallèle, un serveur de données a été mis en place. La capacité de stockage d'information a été augmentée de manière à pouvoir absorber l'importante quantité de données générée par la multiplicité des opérations gérées par l'établissement.

Enfin le remplacement du central et des postes téléphoniques a été mené à bien en minimisant les interruptions pour les agents.

- Le service des moyens généraux
- L'archiviste et documentaliste

## Le Pôle RH

Les missions du Pôle RH (2 personnes) sont :

- le recrutement, la paie, la gestion de carrière des agents titulaires des 3 fonctions publiques ainsi que des personnels non-titulaires de l'EPAURIF,
  - les politiques de formation et de santé-sécurité au travail,
  - la tenue des instances de dialogue social.
- 
- 70 contrats et avenants (recrutements/renouvellements) ont été établis en 2014.
  - Le pôle RH a élaboré et mis en place un plan de formation dédié à la professionnalisation et au maintien des compétences pour un budget annuel d'un montant de 120 000 €.
  - L'ensemble des personnels de l'EPAURIF a bénéficié en 2014 de 3 journées de formation en moyenne par agent présent, tous services, fonctions et catégories confondus.

## En 2014

Somme en jours

| DIRECTION            | Total      | %             |
|----------------------|------------|---------------|
| A.C.                 | 2          | 0,94%         |
| DC1                  | 96         | 45,07%        |
| DC2                  | 24         | 11,27%        |
| Pôle Gestion         | 13,5       | 6,34%         |
| DDI                  | 52         | 24,41%        |
| DG                   | 1,5        | 0,70%         |
| SG                   | 3          | 1,41%         |
| SG / RH              | 5          | 2,35%         |
| SG/DAFM              | 11         | 5,16%         |
| SG/DAJM              | 5          | 2,35%         |
| <b>Total général</b> | <b>213</b> | <b>100,00</b> |

## Les formations par catégories

| CATÉGORIES               | I            | II           | III          | IV           | Total        |
|--------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| NB agents formés         | 4            | 31           | 11           | 8            | 54           |
| NB agents total          | 7            | 44           | 15           | 9            | 75           |
| <b>% d'agents formés</b> | <b>57,1%</b> | <b>70,5%</b> | <b>73,3%</b> | <b>88,9%</b> | <b>72,0%</b> |

### Chiffres clés 2014

- 72 % des agents ont été formés



## III 4 La direction

### COMMUNICATION

La direction de la communication intervient principalement dans trois grands domaines : la communication interne, la communication externe et la communication de projet. Sa valeur ajoutée repose sur une stratégie d'intervention à large spectre intégrant :

- un conseil stratégique,
- une vision panoramique,
- des dispositifs de communication de proximité,
- une maîtrise des pratiques publiques,

- une adaptation des outils et techniques aux cibles visées,
- un suivi opérationnel.

L'année 2014 a été consacrée à la poursuite de la mise en place opérationnelle des actions de communication de projet et au suivi des actions de communication interne et externe. La direction de la communication a axé son action dans une logique d'optimisation du contenu des supports et d'évolution des outils existants : site internet, plaquettes, fiches projets...

### La communication interne

En collaboration avec le pôle des ressources humaines, la direction de la communication a élaboré une valise d'accueil pour les nouveaux arrivants. Elle comprend de la documentation sur l'établissement (plaquette institutionnelle, rapport d'activité...) ainsi qu'un livret d'accueil qui réunit des informations pratiques qui permet au primo arrivant de s'adapter au mieux à son nouvel environnement professionnel. Dans le cadre de la restructuration de l'établissement qui fait suite à l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance, la direction de la communication a organisé un séminaire le

27 mai 2014. Durant la matinée, des groupes de travail ont réfléchi sur différentes thématiques ayant trait à la communication interne à savoir : « Quelles propositions pour un renforcement de la cohésion des équipes de l'EPAURIF ». Dans la continuité de l'année 2013, les équipes opérationnelles ont poursuivi la présentation à l'ensemble des agents de l'établissement des opérations qu'ils ont en charge de conduire. En complément de la présentation de l'opération, étaient développés des problématiques techniques en rapport avec l'opération (dialogue compétitif, les chantiers de désamiantage, le partenariat public privé...).

### La communication de projet

En révélant tous les aspects du projet, la communication de projet participe à sa valorisation auprès des utilisateurs, des institutionnels, des élus, des pouvoirs publics ou encore des médias. Les acteurs du projet – notamment le maître d'ouvrage – bénéficient également de cette valorisation. La communication de projet est une communication essentiellement pragmatique qui privilégie les opérations et les supports interactifs : visites d'étapes, débats, réunions publiques, sites web, réseaux sociaux. Cela permet notamment au maître d'ouvrage et au maître d'œuvre d'entendre les questions et les

observations qui peuvent infléchir le déroulement ou les caractéristiques du projet. Afin d'améliorer l'efficacité de la communication mise en œuvre autour de notre projet commun, l'EPAURIF a fait appel à un groupe de consultants spécialisés qui a rencontré les équipes opérationnelles pour identifier leurs besoins et analyser les processus mis en place et les risques planning. A travers un rapport de mission, ces consultants spécialisés ont analysé les besoins et proposé des préconisations pour intégrer au mieux la communication de projet dès la mise en place d'une opération.

### La communication externe

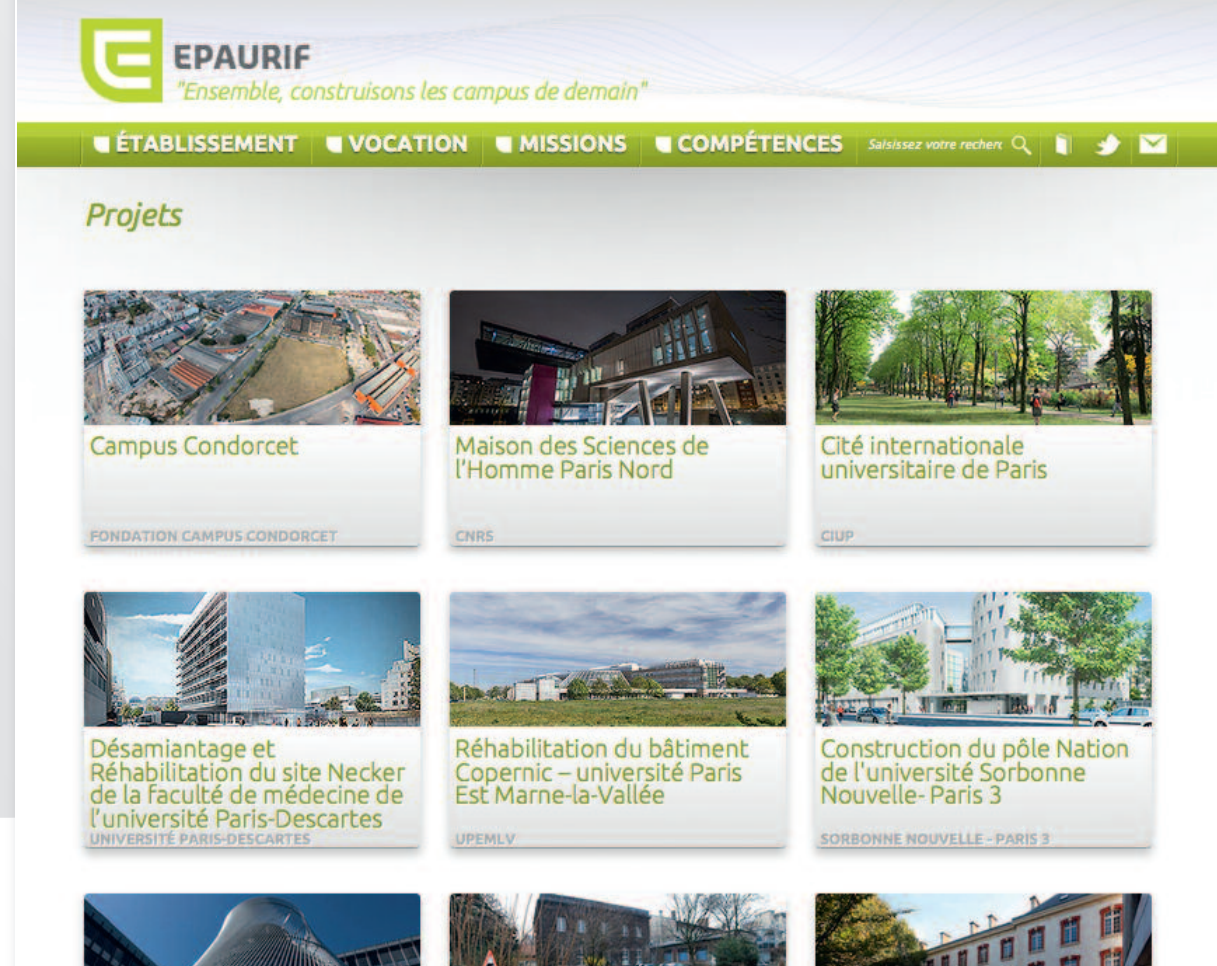
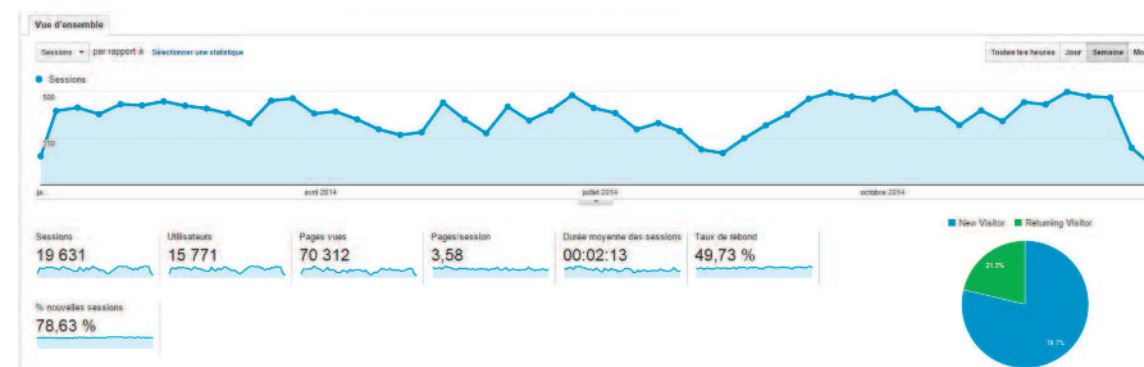
Une réflexion a été entreprise sur la stratégie à adopter pour valoriser les compétences métiers au sein de l'établissement et les nouvelles compétences comme celle de l'exploitation / maintenance. Le site Internet, connaît une progression significative au niveau des visites et des pages consultées :

- En 2013 : 14 759 visites et 59 674 pages consultées
- En 2014 19 607 visites et 70 159 pages consultées
- Soit une progression du trafic estimée à 25 %

Le site internet est le principal outil de communication externe de l'EPAURIF. Régulièrement actualisé d'un point de vue technique et éditorial, il propose en téléchargement toute la documentation sur les projets, dont il suit

l'évolution, et informe sur la vie de l'établissement. Enfin, avec sa plaquette institutionnelle, l'établissement s'est doté en 2013 d'une série de supports d'information à l'attention de ses parties prenantes et de ses publics. Ce document exhaustif est constitué d'une partie relative au fonctionnement de l'établissement et comporte des fiches sur les opérations en cours et sur les réalisations, qui a été régulièrement actualisées en 2014 en fonction de leur avancement.

Plusieurs visites du chantier du campus de Jussieu ont été organisées et ont donné lieu à l'élaboration de plaquettes spécifiques sur les deux chantiers en réhabilitation, le secteur Ouest centre livré en juin 2014 et le secteur Est toujours en travaux.







## INDICATEURS D'ACTIVITÉ - QUELQUES CHIFFRES





# IV 1 Indicateurs d'activité - quelques chiffres

## 1) Rapport financier

- Le conseil d'administration a autorisé un montant de dépenses de 162 689 716 €.
- 30 136 096 € en fonctionnement et 132 553 620 € en investissement.
- Le taux d'exécution a été de 99,4 % en 2014 contre 97 % en 2013 et 84 % en 2012.
- Les recettes encaissées par l'établissement se sont élevées à 113 146 000 €, soit 97,72% du montant prévu au budget, dont 75 M€ en provenance du ministère de l'enseignement et de la recherche.
- Afin d'améliorer le délai de traitement des factures, un service facturier a été mis en place au début de l'année 2015 afin de fluidifier le circuit de la dépense.

## Engagements et dépenses par secteurs et programmes

| Programmes                           | Engagement M€ de l'année (AE) | Dépenses M€ de l'année (CP) |
|--------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Campus de Jussieu                    | 21,14                         | 130,04                      |
| 54 Boulevard Raspail                 | 5,97                          | 10,39                       |
| Site des Irlandais                   | 4,42                          | 1,12                        |
| Asnières                             | 0,35                          | 0,27                        |
| Censier-Poliveau                     | -0,73                         | 0,30                        |
| Pôle Nation                          | 7,88                          | 1,47                        |
| INALCO                               | 0,19                          | 0,09                        |
| Villetaneuse                         | 0,01                          | 0,03                        |
| CTLES                                | 16,68                         | 1,24                        |
| Tolbiac                              | 0,05                          | 0,43                        |
| CROUS (Sarraiilh et études Lourcine) | 0,18                          | 0,12                        |
| Institut Henri Poincaré              | 0,09                          | 0,02                        |
| Faculté de pharmacie                 | 0,02                          | 0,09                        |
| IPGG                                 | 13,65                         | 5,46                        |
| INSHEA                               | -                             | 0,01                        |
| BDIC                                 | 0,06                          | 0,00                        |
| Dauphine                             | 0,00                          | 0,09                        |
| MNHN                                 | 0,09                          | 0,08                        |
| Fonctionnement de l'établissement    | 7,51                          | 7,64                        |
| Divers (IM, transactions...)         | -                             | 0,08                        |

## Nombre de mandats exécutés par année

Nombre de mandats



## Montant des paiements par années

Montant en M€



## Marchés notifiés en 2014

| Catégories / seuils           | Travaux              | Services            | Fournitures      | Total marchés | Total montants € HT  |
|-------------------------------|----------------------|---------------------|------------------|---------------|----------------------|
| Inférieurs à 14 999 € HT      | 17                   | 107                 | 2                | 126           | 529 385,25           |
| 15 000 à 89 999 € HT          | 3                    | 23                  | 1                | 27            | 1 161 363,23         |
| 90 000 à 133 999 € HT         | 0                    | 5                   | 0                | 5             | 634 150,00           |
| 134 000 à 5 185 999 € ht      | 7                    | 0                   | 0                | 7             | 10 365 061,35        |
| Supérieurs à 5 186 000 € HT   | 2                    | 0                   | 0                | 2             | 22 024 600,00        |
| <b>Total marchés</b>          | <b>29</b>            | <b>135</b>          | <b>3</b>         | <b>167</b>    |                      |
| <b>Total Montants en € HT</b> | <b>32 619 888,58</b> | <b>2 034 166,19</b> | <b>60 505,06</b> |               | <b>34 714 559,83</b> |



## 2) Bilan social

Situation de quasi équilibre entre titulaires (52 %) et non titulaires (48 %). 11 % des personnels de l'établissement sont en contrat à durée indéterminée.

### Les tranches d'âges par sexe en 2014

- 20/30 ans : 11 agentes – 4 agents
- 31/40 ans : 16 agentes – 17 agents
- 41/50 ans : 7 agentes – 4 agents
- ≥ 51 ans : 8 agentes – 8 agents

La tranche d'âge 31/40 ans est la plus représentée avec 33 agents soit 44 % des personnels.

La moyenne d'âge du personnel de l'EPAURIF est de 40 ans.

### Le cadre d'emplois en 2014

- Catégorie 1 : 7 pers/75
- Catégorie 2 : 44 pers/75
- Catégorie 3 : 15 pers/75
- Catégorie 4 : 9 pers/75

### Mouvements de personnel en 2014

- En 2014 : 12 arrivées pour 15 départs.  
En moyenne, sur les 3 dernières années, le taux de rotation des personnels est de 18 %.





EPAURIF - 103 rue Réaumur - 75002 PARIS

[www.epaurif.fr](http://www.epaurif.fr)

Directeur de publication : Thierry Duclaux

Direction de la communication : Aurélia Ver Eecke

Conception graphique : LeGrand8

Crédits photo : EPAURIF, Lacagne & Stafie, Loukat,  
Thibault Vankemmel, AVECDP Christian de Portzamparc  
juillet 2015

Imprimé sur papier issu de  
forêts gérées durablement





